



INTERVIEW ACCORDÉE AU MAGAZINE LE POINT

Les clarifications du Président Tebboune



L'interview accordée par le Président Abdelmadjid Tebboune au magazine français Le Point, a permis d'adresser une série de messages à l'opinion publique en France, principalement à nos ressortissants installés dans ce pays. Alors que l'Algérie se prépare à élire, le 12 juin prochain, une nouvelle Assemblée populaire nationale (APN), il est important pour les Algériens, qu'ils soient dans le pays ou dans la diaspora, mais aussi pour nos partenaires étrangers, de savoir dans quelles conditions cet important rendez-vous électoral se déroule. **p.2**

À L'INITIATIVE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET DES SCOUTS (SMA) EN COLLABORATION AVEC L'ANIE

Une campagne nationale pour contribuer à la réussite des législatives de ce 12 juin **p.3**

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Les Etats appelés à coopérer **p.2**

ELECTION DES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE (APN)



UNIQUE MOYEN POUR LE CHANGEMENT ESCOMPTÉ PAR LE PEUPLE ALGÉRIEN **p.3**



Culture

Journées «Fatiha-Berbère» dédiées au théâtre de jeunes, auront lieu en septembre prochain

Les premières Journées nationales «Fatiha-Berbère» dédiées au théâtre de jeunes, sont programmées pour le mois de septembre prochain, annonce l'Association culturelle «El Manara» de la ville de Corso (Boumerdès), organisatrice de l'événement.

Aviculture

Hamdani demande la constitution d'un stock de régulation en viandes blanches

Le ministre de l'Agriculture, Abdelhamid Hamdani, a demandé, jeudi à Alger, aux différents intervenants dans la filière avicole d'envisager l'examen de la constitution d'un stock de régulation en viandes blanches, dans le but de stabiliser les prix et préserver les revenus des éleveurs



Hydrocarbures

La Sonatrach classée première compagnie africaine en 2021 par Jeune Afrique

Le groupe Sonatrach a été choisi comme première compagnie africaine pour l'année 2021, selon le classement annuel des meilleures 500 entreprises africaines réalisé par le magazine Jeune Afrique, demeurant ainsi leader des entreprises activant en Afrique.

Interview accordée au magazine Le Point

Les clarifications du Président Tebboune

L'interview accordée par le Président Abdelmadjid Tebboune au magazine français Le Point, a permis d'adresser une série de messages à l'opinion publique en France, principalement à nos ressortissants installés dans ce pays.

Alors que l'Algérie se prépare à élire, le 12 juin prochain, une nouvelle Assemblée populaire nationale (APN), il est important pour les Algériens, qu'ils soient dans le pays ou dans la diaspora, mais aussi pour nos partenaires étrangers, de savoir dans quelles conditions cet important rendez-vous électoral se déroule.

Les deux journalistes, Kamel Daoud et Adlène Meddi, sont représentatifs des professionnels de la presse francophone que l'on ne peut soupçonner d'être pro-pouvoir mais qui semblent avoir pris leurs distances à l'égard d'autres journalistes francophones qui, eux, sont carrément engagés dans le Hirak 2^{ème} version hostile au pouvoir. Les deux intervieweurs présentent le Président Tebboune en termes plutôt favorables en évoquant son «ostracisation violente après son mandat éclair (trois mois) de Premier ministre en 2017. Un record dans la République algérienne, pour avoir déclaré la guerre aux «forces de l'argent» et à leur clan politique proche du frère de Bouteflika, Saïd. Le Président Tebboune lui-même a rappelé ce qu'était l'Algérie en 2017 : «On ressemblait de plus en plus à une République bananière, où tout se décidait dans une villa sur les hauteurs d'Alger. Les Institutions étaient devenues purement formelles, à l'exception de l'armée, qui a pu sauvegarder sa stature», a-t-il affirmé. «J'ai proclamé, en tant que Premier ministre, devant le Parlement, que le salut viendrait de la séparation de l'argent et du pouvoir. Ma famille et moi en avons payé le prix, mais cela fait partie du risque de l'exercice du pouvoir», a-t-il relevé.

Le Président Tebboune a dit ce qu'il pense du Hirak, un mot qu'il n'utilise plus «parce que les choses ont changé». «Le seul Hirak auquel je crois est le Hirak authentique et béni qui a spontanément rassemblé des millions d'Algériens dans la rue».

«Ce Hirak-là a choisi la voie de la raison en allant à l'élection présidentielle (12 décembre 2019)», a expliqué le chef de l'Etat, affirmant que ce Hirak «n'a pas écouté le chant des sirènes qui le poussait à aller vers une pé-



■ Tebboune : «L'Algérie sera un Etat social *ad vitam aeternam*, parce que c'est une exigence de ceux qui se sont sacrifiés pour ce pays. (Photo:DR)

riode transitoire, et dix millions d'Algériens sont allés voter». Concernant le classement par l'Algérie de Rachad et du MAK (Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie) comme mouvements terroristes, le Président Tebboune a rappelé que «Rachad a commencé à mobiliser tous azimuts, à donner des instructions pour affronter les ser-

vices de sécurité et l'armée. Le MAK a tenté d'agir avec des voitures piégées». A propos des options du pays, le Président Tebboune a précisé deux points fondamentaux : «L'Algérie sera un Etat social *ad vitam aeternam*, parce que c'est une exigence de ceux qui se sont sacrifiés pour ce pays. La Déclaration du 1^{er} Novembre 1954 préconisait la créa-

tion d'un Etat démocratique et social. Tel était le vœu de nos martyrs» ; «La logique du Doing business instaure certains paramètres pour capter les investissements directs étrangers. Parce que les opérateurs investissent là où il y a le minimum d'État. Certains pays l'acceptent, à défaut d'avoir d'autres moyens de création d'emplois, devenant presque des protectorats d'autres pays, où on peut, par exemple, prohiber l'action syndicale. En Algérie, c'est impossible. Il y a une demande d'État et de protection sociale assez forte. Ce n'est pas très attractif. Mais quand il s'agit d'investir dans les hydrocarbures, cela ne gêne personne.

Ajoutez à cela un pays solvable non endetté et qui compte 45 millions de consommateurs». Dans le chapitre des relations économiques algéro-françaises, le Président Tebboune qui a rappelé que plus de 450 PME françaises sont présentes en Algérie, a évoqué notamment le dossier d'ouverture d'une usine Peugeot en Algérie, en cours de maturation ; le partenariat entre Sidal et Sanofi Pasteur, en cours de concrétisation; les partenariats avec Suez et la RATP, qui «battent de l'aile».

Sur les questions internationales, c'est la situation au Mali et le rôle que l'Algérie serait susceptible d'y jouer, le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, ainsi que la position de l'Algérie par rapport à la question de la normalisation des relations entre l'entité sioniste et certains pays arabes et l'urgente réforme de la Ligue arabe, qui ont dominé cours de l'interview.

Lakhdar A.

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

L. A.

Lutte contre la corruption Les Etats appelés à coopérer

«La récupération des fonds détournés et placés dans des banques étrangères et l'extradition des criminels recherchés par la justice algérienne, sont deux préoccupations majeures de l'Algérie dans ses relations internationales. Elles ont été exprimées, une nouvelle fois, par le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati qui prononçait l'allocution de l'Algérie lors des travaux de la session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU sur la lutte contre la corruption qui s'est tenue du 2 au 4 juin courant par visioconférence au siège de l'ONU à New York.

L'Algérie réaffirme «la nécessité de renforcer la coopération bilatérale, régionale et internationale en matière de recouvrement d'avoirs et d'extradition des criminels, d'échange d'informations et d'assistance juridique mutuelle, conformément aux législations nationales pour resserrer l'étau autour des parties impliquées dans des affaires de corruption et les privés de leurs acquis illicites», a-t-il souligné. «L'Algérie qui n'a cessé de mettre en garde contre les liens croissants entre le crime organisé transnational et autres activités illégales, à l'instar du trafic de drogue, de la corruption, du blanchiment d'argent, du terrorisme et de son financement appelle, encore une fois, tous les Etats parties à honorer de bonne foi leurs engagements internationaux, à intensifier les efforts et à s'accorder mutuellement un soutien effectif», a-t-il précisé.

«L'Algérie souligne également que la gestion des actifs récupérés et leur utilisation relève de la seule responsabilité de l'Etat demandeur et que les actifs récupérés doivent être restitués sans conditions, avec un respect total des droits souverains des Etats», a-t-il ajouté. Le ministre a fait état de «la mise en place, récemment, d'un nouveau dispositif pour la gestion des revenus de la corruption, ayant fait l'objet de saisie conformément aux jugements définitifs prononcés par les tribunaux compétents». Il a rappelé la création de la haute instance de transparence, de lutte et de prévention de la corruption, en vertu de l'amendement constitutionnel 2020, outre la stratégie nationale de lutte contre ce fléau qui est en cours d'élaboration et qui implique l'ensemble des parties prenantes. Le ministre de la Justice, Garde des sceaux a, dans le même contexte, mis en exergue «le rôle de la société civile dans la prévention de la corruption qui se renforcera davantage suite au lancement du réseau national pour l'intégrité, et la révision de la loi de prévention contre la corruption de façon à cadrer avec les défis soulevés».



REPÈRE

Parlement :

Le Conseil de la nation participe à la 15^e session plénière de l'APM

Une délégation du Conseil de la nation a participé, jeudi et vendredi, à la 15^e session plénière de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM) qui s'est tenue par visioconférence, a indiqué jeudi un communiqué de la Chambre haute du Parlement. L'ordre du jour de cette session plénière comprend l'examen de plusieurs questions et thématiques, dans le cadre des réunions des commissions permanentes de l'APM, notamment «combattre la violence domestique en Méditerranée : opportunité globale pour un changement local», «la protection des droits de l'Homme dans un monde de plus en plus automatisé: l'intelligence artificielle, des opportunités pour les parlementaires» et «les changements climatiques et environnementaux dans la région méditerranéenne: un appel urgent à la coopération», a précisé la même source.

«Les défis relatifs à la sécurité qui affectent la région de l'APM», «lutter contre l'évolution de la menace terroriste dans la région euro-méditerranéenne», «l'impact économique de la Covid-19 dans les régions euro-méditerranéenne et du Golfe en 2020 : une réponse politique pour une reprise efficace» sont les autres thèmes inscrits à l'ordre du jour de ces travaux. «Participant au débat, la délégation du Conseil de la nation a passé en revue les positions de l'Algérie à l'égard de plusieurs questions méditerranéennes, notamment la lutte antiterroriste, l'approche algérienne globale tirée de son expérience pionnière dans la lutte contre le fanatisme et l'extrémisme violent, la lutte contre les changements climatiques et la stratégie ambitieuse de l'Algérie pour relancer l'économie nationale post-Covid-19», a ajouté le communiqué.

Agence

Election des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN)

Unique moyen pour le changement escompté par le peuple algérien

Des chefs de partis politiques engagés dans le processus électoral pour le renouvellement, samedi prochain, soit le 12 juin, des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont souligné l'importance de ce rendez-vous électoral, unique moyen d'opérer, ont-ils indiqué, lors de leur campagne électorale, le changement escompté par le peuple algérien.

Ces législatives de samedi prochain, a estimé, Rédha Benouenane, le président de l'Instance chargée de la gestion du parti Talaie El-Hourriyet, contribueront à faire sortir le pays de la crise. «Les élections législatives de ce 12 juin constituent une phase importante pour que tous participent à la construction d'un Etat fort qui réponde aux aspirations du peuple», a-t-il dit lors d'un rassemblement à Ouargla.

Le président du Front El Moustakbal, Abdelaziz Belaïd a, pour sa part, souligné, à Sidi Bel-Abbès, la nécessité de participer, massivement, à ce rendez-vous électoral pour l'édification de l'Algérie nouvelle par tous ses enfants qui doivent assurer un changement positif en maintenant l'unité des rangs.



■ Benbaibèche : «Il ne pourrait y avoir d'avenir pour le pays sans un changement profond, aussi bien dans les mentalités que les pratiques politiques». (Ph. : D.R)

Appelant, à l'occasion, les formations politiques à conjuguer leurs efforts pour sortir de la crise et passer à l'étape de rationalisation et de gestion idéale des ressources diversifiées dont l'Algérie regorge. «Ces législatives de samedi prochain, constituent une étape cruciale dans le processus d'édification de l'Algérie nouvelle et doit marquer le début d'un changement profond des mentalités et des pratiques», a-t-il dit. De son côté le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN) Abou El-Fadhl Baâdji a affirmé que ce rendez-vous électoral de samedi prochain constitue un moyen efficace pour concrétiser les programmes

des partis politiques qui siègeront dans la future Assemblée. «Les formations politiques qui remporteront des sièges dans la prochaine APN formeront le Gouvernement et auront ainsi le contrôle de l'instance exécutive qui sera apte à mettre en œuvre leurs programmes», a-t-il dit. Pour le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP) Abderezak Makri, le changement commence par l'organisation d'élections transparentes et intégrées qui consacrent la volonté du peuple et permettent de former un Parlement libre. «L'étape suivante sera d'assurer au peuple le recouvrement de l'ensemble de ses droits et enfin entamer le

développement, surtout que l'Algérie dispose d'atouts et de moyens lui permettant de bâtir une économie forte», a-t-il indiqué à partir de Tlemcen.

Le président de Jil Djadid, Sofiane Djilali, a, quant à lui, estimé, à Maghnia (Tlemcen) que ce rendez-vous électoral de samedi prochain constitue une opportunité pour le peuple algérien de contribuer au changement pour un avenir meilleur du pays. «Il est temps que les citoyens se mobilisent en prenant part aux affaires publiques et en participant massivement à ces législatives de ce 12 juin. Les citoyens doivent exercer leur droit de voter», a-t-il dit. L'élection des nouveaux membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ce samedi 12 juin courant est un pas important à franchir, a considéré le président du parti El-Fadhr El-Djadid Tahar Benbaibèche pour qui ce rendez-vous électoral marquera le début du changement auquel aspirent les Algériens. D'où, a-t-il dit, lors d'un meeting à Médea, l'impératif de réussir ce scrutin crucial pour l'avenir du pays. «Il ne pourrait y avoir d'avenir pour le pays sans un changement profond, aussi bien dans les mentalités que les pratiques politiques», a-t-il indiqué.

R.M.

BRÈVE

Législatives du 12 juin

Le Conseil constitutionnel forme ses cadres

Le Conseil constitutionnel organise demain une journée d'études et des ateliers de formation au profit de son personnel sur les élections législatives prévues le 12 juin prochain, visant à renforcer leurs capacités concernant l'application des dispositions de la nouvelle loi relative au régime électoral, indique jeudi un communiqué de la même institution.

«Le Conseil constitutionnel organise une journée d'études et des ateliers de formation au profit de ses cadres, ses fonctionnaires et ses agents, dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d'action arrêté conformément aux instructions et directives du président du Conseil, M. Kamel Feniche, visant à former et à renforcer les capacités du personnel du Conseil constitutionnel, notamment en ce qui concerne l'application des dispositions de la nouvelle loi relative au régime électoral», précise le communiqué.

Par ailleurs, ajoute la même source, «les ateliers de formation porteront sur les modalités pratiques d'exécution et d'exploitation du programme informatique de traitement des données des dites élections, conçu à cet effet par les services du Conseil».

Agence

À l'initiative de la société civile et des Scouts (SMA) en collaboration avec l'ANIE

Une campagne nationale pour contribuer à la réussite des législatives de ce 12 juin

À l'initiative de la société civile et des Scouts musulmans algériens (SMA) une campagne nationale de sensibilisation a été lancée, avant-hier jeudi à Alger, en collaboration avec l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), pour souligner l'importance de l'élection, ce samedi 12 juin courant, des nouveaux membres de l'Assemblée populaire nationale (APN). Sous le slogan : «Tu veux le changement... appose ton empreinte».

Au programme de cette campagne nationale de sensibilisation qui s'étalera jusqu'à ce mercredi, soit le 9 juin courant, des forums, des rencontres, des caravanes et des campagnes de proximité à travers les wilayas du pays animés par des membres des SMA et des membres d'associations non concernés par l'opération électorale.

Pour les organisateurs, cette campagne nationale de sensibilisation a pour objectif de contribuer à la réussite du rendez-vous électoral de ce samedi 12 juin par son importance dans l'édification des institutions, mais aussi de sensibiliser les citoyens quant à l'importance de l'élection en tant que devoir national. Cette campagne nationale de sensibilisation a également pour objectif, a poursuivi

la même source, la dynamisation du rôle de la société civile dans le renforcement de la cohésion nationale la contribution et à l'édification des institutions de l'Etat et à la concrétisation et le renforcement des valeurs de la citoyenneté à travers la participation aux élections.

Auparavant, les représentants des associations initiatrices de cette campagne nationale de sensibilisation ont souligné le rôle, essentiel, que joue le mouvement associatif dans la préservation de la stabilité du pays et l'édification de ses institutions. C'était lors d'une rencontre tenue au siège du Commandement général des SMA pour passer en revue les détails de la campagne nationale de sensibilisation. Une rencontre au cours de laquelle l'importance de la contribution de la société civile, toutes composantes confondues, dans la réussite de cette étape importante a été mise en avant à travers, notamment, l'encouragement d'une large participation de tous les électeurs à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Pour sa part, le commandant général des SMA, Abderrahmane Hamzaoui a fait remarquer que cette campagne nationale de sensibilisation est ouverte à toutes les associations nationales et lo-

cales désirant y participer pour contribuer au renforcement des valeurs de la citoyenneté.

Début avril dernier, le chef de l'Etat a signé le décret de création de l'Observatoire de la société civile, un des piliers, a-t-il estimé, les plus importants du changement devant permettre aux différentes forces de la société de s'organiser et d'exprimer leurs préoccupations et propositions. L'Observatoire national de la société civile est une institution consultative auprès de la Présidence de la République, chargée d'émettre des avis et des formules des propositions en rapport avec les préoccupations de la société civile. Il va enrichir le paysage institutionnel, en application des nouvelles stipulations de la Constitution, visant à promouvoir en Algérie les valeurs de citoyenneté, de démocratie et des droits de l'Homme et vient s'ajouter aux autres organes consultatifs auprès de la Présidence de la République que sont le Haut Conseil islamique, le Haut Conseil de sécurité, le Conseil économique et social, le Conseil national des droits de l'Homme, le Conseil supérieur de la jeunesse et le Conseil supérieur de la recherche scientifique et technologique.

R.M.

ELECTIONS LEGISLATIVES

Baghali :

«La Radio algérienne a mobilisé tous les moyens nécessaires pour couvrir les législatives»

Le directeur général de la Radio algérienne, Mohamed Baghali, a affirmé, jeudi passé, que les élections législatives du 12 juin prochain «marqueront une rupture entre ceux qui comptent contre l'Algérie et ceux qui veulent construire la nouvelle Algérie».

Dans une interview à la radio régionale d'Adrar - à l'occasion de la célébration de son 26^e anniversaire -, Mohamed Baghali a souligné que «ce rendez-vous départagera ceux qui veulent ruiner notre pays et ceux qui veulent construire une nouvelle Algérie», ajoutant que la Radio algérienne «comprend que le prochain scrutin est un rendez-vous avec la consécration de la sécurité et de la stabilité de l'Algérie et de son unité nationale».

Il a ajouté : «La responsabilité de la radio envers ce pays est grande, c'est pour cela qu'elle a mobilisé toutes ses capacités humaines, techniques et matérielles pour contribuer à convaincre les citoyens de participer fortement à ce rendez-vous important». Parlant du rôle des médias de proximité dans la couverture des prochaines élections, notamment après la création de 10 wilayas dans le Sud, M. Baghali a indiqué qu'«une grande importance a été accordée à ce nouveau découpage administratif en affectant des journalistes permanents, renforcés par tous les moyens matériels pour couvrir les prochaines législatives de manière professionnelle».

Le directeur général de la Radio algérienne a, par ailleurs, souligné le «rôle stratégique important des radios régionales pour la réussite des législatives du 12 juin, ainsi que leur rôle de véritable et honnête voix de l'Algérie profonde, car, dira-t-il, elles sont ouvertes à tous les citoyens du point le plus éloigné du pays et jouent le rôle de médiateur entre le citoyen et l'administration, voire du pouvoir central».

Dans son entretien, Mohamed Baghali a mis, également, en relief, le «rôle stratégique des radios régionales, situées dans les zones frontalières, lequel, selon lui, ne se limite pas à l'intérieur du pays, mais s'étend au rapprochement du citoyen algérien avec ses voisins des pays limitrophes de la région du Sahel».

C.P.

La 109^e session de la Conférence internationale du Travail achevée

La réforme de la politique sociale en Algérie, un devoir qui s'impose

La crise sanitaire du Covid-19 qui sévit depuis plus d'une année a ouvert un cycle difficile pour le monde du travail en Algérie et a accentué la crise financière et sociale déjà antérieure à la pandémie.

Une année particulière et difficilement supportable pour les salariés et les ménages algériens à cause de l'inflation et le manque de revenus. Le confinement de la population active a détruit des emplois rapidement et sûrement et a poussé à la fermeture de milliers d'entreprises économiques, qui se trouvaient dans une situation financière délicate à cause de la réduction des heures de travail, manque de matière première. Cette paralysie a provoqué la fermeture de plus de 50.000 commerces à travers le pays, tandis que plus de 90.000 entreprises de production auraient été menacées de ruine. Il fallait agir vite pour contenir les vastes mouvements de protestations des travailleurs, mais aussi pour sauver les entreprises nationales de la fermeture. Plusieurs milliards de dinars ont été débloqués pour préserver des emplois, mais vainement, en raison des tensions financières et techniques existant au sein de ces sociétés, relevant du secteur public.

Ce dernier est toutefois moins impacté par le chômage que le secteur privé, libéral. Sans oublier l'impact du secteur de l'informel sur l'économie nationale. Près de 45 % à 50 % des activités commerciales sont concentrés dans la sphère informelle, soit plus de six millions de personnes actives sans protection sociale, déplorent les analystes financiers qui ne cessent d'appeler à l'éradication de ce fléau social et à la mise en place d'une véritable politique sociale et de santé, fragile et inefficace.

L'Algérie fait face à l'effondrement



■ L'Algérie fait face à l'effondrement de son régime social et sanitaire qui ne s'adapte plus aux changements actuels. (Photo : DR)

de son régime social et sanitaire qui ne s'adapte plus aux changements actuels.

Les licenciements massifs et les arrêts techniques des activités de plusieurs entreprises ont fait effet boule de neige dans plusieurs secteurs économiques. Seuls les groupes économiques publics ont maintenu leur politique sociale interne avec des restrictions, contrairement aux entreprises privées qui ont dû couper leur budget et réduire leur effectif, sans aucune indemnisation. Ce qui a affecté les employés dépourvu de tous leurs droits, injustement. Leurs cris n'ont pas eu d'écho auprès des officiels et même des syndicats. Cette année économique blanche risque d'impacter le taux de chômage grandissant dans le pays et accentuer la grogne sociale montante.

Selon les analystes financiers, le taux de chômage en Algérie devrait atteindre 15,8 % en 2021, craignant le pire en l'absence d'une planification ou vision stra-

tégique pour remédier aux déficits financiers publics. Un recadrage macro-économique s'impose comme l'accélération du programme des formes globales financières et fiscales. De nouvelles mesures fiscales et financières ont été prises en faveur des jeunes entrepreneurs dont les entreprises étaient en défaut de paiement (70% d'entités concernées). L'Etat voulait préserver l'activité de plus de 250.000 PME menacées de ruine et surtout préserver les emplois. Des aides financières ont été dégagées, aussi au profit des personnes qui ont perdu leur emploi ou vu leur revenu baisser drastiquement durant la période de confinement. Les pouvoirs publics tentent encore de contenir les chocs de confinement qui impactent la baisse de la production économique, notamment, des hydrocarbures, de la consommation et amplifient le chômage et la grogne sociale. Cette dernière touche les pays du monde

entier qui se prépare d'ores et déjà à affronter l'après-Covid-19 et les effets durables de la crise financière sur la stabilité des pays. L'Algérie table pour sortir de la crise sur la diversification de son économie et la relance industrielle. Elle souhaite atteindre un taux de croissance de 4% en 2021, grâce à l'utilisation efficace des ressources financières disponibles et au lancement de projets d'investissement structurés qui contribueront à la création de richesses et d'emplois. Un objectif difficile à atteindre, mais qui n'est pas aussi impossible. La modernisation et la numérisation du système financier et bancaire s'imposent, tout comme la restructuration des entreprises économiques afin de réinventer ensemble un modèle économique plus résilient, solide et inclusif. Il faudrait éradiquer la bureaucratie, l'informel et la corruption pour assainir le secteur économique et celui de l'emploi.

Des raisons parmi d'autres à l'origine des foyers de tension qui se multiplient depuis des mois sur fond de crise financière et sanitaire. Les effets de cette crise sur le monde du travail ont été au cœur de la 109^{ème} session de la Conférence Internationale du Travail, (OIT), à laquelle a pris part le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, El Hachemi Djaâbouh, jeudi dernier. «De nombreuses questions techniques seront abordées, notamment celles liées à la gestion par l'OIT de la pandémie de la Covid-19, et les effets de cette crise sanitaire sur le monde du travail, outre le programme et le budget de l'Organisation pour la période 2022/2023, ainsi que le dossier de la protection sociale et les rapports sur l'application des normes internationales du travail pendant la pandémie», a indiqué le communiqué du ministère de tutelle.

Samira Takharboucht

ALGÉRIE-COLOMBIE

Coopération

Finalisation d'un mémorandum d'entente dans le domaine des micro-entreprises

L'Algérie et la Colombie ont finalisé un mémorandum d'entente sur la coopération bilatérale dans le domaine des micro-entreprises, dont la date de signature sera déterminée par voie diplomatique, a-t-on appris jeudi auprès de l'ambassade d'Algérie en Colombie.

Ce mémorandum d'entente a été finalisé lors de la deuxième réunion virtuelle sur la coopération algéro-colombienne dans le domaine des micro-entreprises, tenue lundi dernier par visioconférence, a expliqué la même source.

Les deux parties ont «finalisé» l'accord et agréé à sa signature par le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, du côté algérien et le vice-ministre chargé du Développement entrepreneurial, du côté colombien, à une date qui sera déterminée par voie diplomatique, explique l'ambassade. Lors de cette réunion, la partie algérienne a été représentée par le Conseiller chargé des relations internationales du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des micro-entreprises, le DG de l'Agence nationale de d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade), le Secrétaire permanent du Fonds de garantie des risques de Crédits octroyés aux jeunes, ainsi que les représentants du ministère des Affaires étrangères (MAE), de la CACI et d'Algex. Cette rencontre a également vu une «importante» participation colombienne via le ministère des Relations extérieures, le Cabinet du vice-ministre chargé du Développement entrepreneurial, la Direction de petites et moyennes et micro-entreprises du ministère du Commerce, de l'industrie et du tourisme, Procolombia et l'Agence présidentielle de coopération internationale (APC), ainsi que l'ambassade de Colombie en Algérie. Les deux délégations ont échangé les informations et données des législations relatives à l'appui et l'accompagnement des micro-entreprises en termes d'aide à la création et différents avantages pour particulièrement le renforcement de leur activité à l'international.

Les exposés présentés par l'Anade et le Fonds de Garantie des Risques de Crédits octroyés aux jeunes ont également évoqué les secteurs concernés par l'exportation vers la Colombie, surtout dans le domaine de l'industrie de transformation, l'agro-alimentaire, l'industrie pharmaceutique et les produits agricoles surtout les dattes, explique le document. Pour sa part, l'ambassadeur d'Algérie en Colombie, Ahmed Hachemi, a rappelé dans son allocution d'ouverture «la détermination des hautes autorités des deux pays à consolider et développer les relations dans divers domaines, notamment économiques».

M. Hachemi a également souligné que l'encouragement de l'entrepreneuriat est un objectif «essentiel» de l'action diplomatique dans le cadre de l'initiative prise par le ministère des AE en février dernier sous le haut patronage du ministre des Affaires étrangères et dans le cadre du programme du président de la République, visant à augmenter les revenus de l'Algérie des ressources et produits algériens hors hydrocarbures.

Agence

Le déficit mondial d'emplois a grimpé de 144 millions en 2020

L'OIT table sur 100 millions de créations d'emplois en 2021

L'arrivée de la pandémie du Coronavirus a bouleversé le monde du travail, menant à des conflits sociaux importants. La situation risque de durer dans le temps si les Etats du monde n'agissent pas pour gérer les effets de la crise sur la société de plus en plus déprimée. «Le marché du travail a été lourdement impacté par la pandémie du Covid-19 en aggravant le déficit mondial d'emplois qui a augmenté de 144 millions en 2020, par rapport à 2019», a noté l'Organisation Internationale du Travail (OIT) dans un rapport publié sur son site web, estimant, toutefois, qu'un processus de reprise économique inégale à l'échelle mondiale et pourrait s'amorcer à partir du second semestre de 2021 avec la création de 100 millions d'emplois, grâce aux progrès de la vaccination et aux dépenses budgétaires à grande échelle».

Concernant les raisons principales de la hausse du chômage durant ces deux dernières années, l'OIT a souligné dans son récent rapport intitulé «Emplois et questions dans le monde» que «le total du temps de travail perdu durant l'année écoulée repré-

sentait l'équivalent des heures travaillées en un an par 255 millions de travailleurs à plein temps», expliquant que qu'«environ la moitié de ces heures de travail perdues sont dues à la réduction du temps de travail de ceux qui ont gardé leur emploi alors que l'autre moitié est due à des pertes d'emplois pures et simples». Ainsi, selon cette Organisation onusienne, «la chute du nombre d'emplois est due à l'entrée de travailleurs dans le chômage ou de leur sortie de la vie active», estimant que, «le monde aurait créé environ 30 millions d'emplois en 2020 si il n'y avait pas eu de pandémie».

Les chocs de confinement ont entraîné de graves conséquences non seulement sur le monde du travail, mais aussi sur la qualité de vie des populations.

«Les pertes totales d'heures de travail se sont traduites par une forte baisse des revenus du travail et une augmentation de la pauvreté», a indiqué le même rapport, qui a déploré l'échec des efforts déployés par les Etats et les organisations humanitaires et internationales pour lutter contre la pauvreté.

«Cinq années de progrès pour éradiquer la pauvreté au travail ont été réduites à néant, puisque les taux de pauvreté des travailleurs sont revenus à leur niveau de 2015», a regretté l'OIT dans son analyse, expliquant que désormais «la croissance projetée de l'emploi sera insuffisante pour combler les déficits générés par la crise».

«La reprise sera en effet relativement plus rapide dans les pays à revenu élevé. Par contre, dans les pays à revenu faible et intermédiaire, l'accès plus limité aux vaccins et les contraintes plus fortes sur les dépenses budgétaires freineront la relance de l'emploi», ont noté les rédacteurs de ce rapport qui tentent d'attirer l'attention sur l'impact dévastateur de la crise sanitaire et économique sur les populations des pays pauvres, estimant que la hausse du chômage «se poursuit en 2021, en raison des vagues récurrentes de la pandémie sur la planète, entraînant un déficit du nombre total d'heures de travail de 4,8 % au premier trimestre, qui se réduit légèrement à 4,4 % au deuxième trimestre».

Samira Tk

INFO EXPRESS

Accidents de la circulation : 24 décès et 1.639 blessés en une semaine



L'hécatombe se poursuit sur les routes. En seulement une semaine, vingt-quatre (24) personnes sont décédées et 1.639 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation survenus à travers le territoire national, indique ce mardi, un bilan de la Protection civile établi entre le 23 et le 29 mai. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Alger, avec trois personnes décédées et 165 autres blessées, précise le même communiqué.

ONPPE

L'Algérie compte près de 16 millions d'enfants

La présidente de l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE), Meriem Cherfi, a annoncé, mardi à Alger, que l'Algérie comptait près de 16 millions d'enfants, soit le tiers de la population.

Intervenant à une journée d'études placée sous le thème «Le droit de l'enfant d'exprimer son opinion», organisée en coordination avec le bureau du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), Mme Cherfi a souligné que l'Algérie «a réalisé plusieurs acquis en matière de protection et de promotion de l'enfance, ce qui dénote du grand intérêt accordé par notre pays en faveur de cette frange qui représente le tiers de la population, soit près de 16 millions d'enfants». A cette occasion, Mme Cherfi a préconisé «d'accorder l'intérêt nécessaire à cette catégorie pour construire l'avenir et réaliser le développement durable», exprimant «sa disponi-



bilité à accompagner et protéger l'enfance». Elle a plaidé, en outre, pour «la conjugaison des efforts pour permettre aux enfants de participer et de s'exprimer via tous les canaux de communication disponibles». La manifestation a été marquée par le lancement de la

deuxième édition du concours national «dessine, raconte et chante», visant à donner aux enfants l'occasion d'exprimer leurs avis par tous les moyens, le dessin, le chant ou la poésie, dont les résultats seront annoncés le 15 juillet prochain à l'occasion de la Journée natio-

nale de l'enfant. L'ONPPE a recensé, depuis le début janvier dernier, près de 700 signalements liés à l'atteinte aux droits de l'enfant via le numéro vert 11.11, dont l'exploitation économique et la mendicité avec enfants.

Pour sa part, le représentant du bureau de l'Unicef en Algérie, Isselmou Boukhari a souligné l'importance d'associer l'enfant et de lui permettre de défendre ses droits, affirmant que cette journée se veut une occasion propice pour évaluer les réalisations de l'Algérie en matière de protection de l'enfance qui connaît, selon lui, «un progrès remarquable», conformément «à un recensement effectué par le bureau de l'Unicef, notamment dans les domaines de la Santé et de l'Education».

Lors de cette journée d'information, la parole a été donnée aux enfants pour poser des questions et débattre de plusieurs thèmes inhérents à la protection de leurs droits en Algérie.

Changement climatique : L'Algérie déterminée à apporter sa contribution à la stratégie de l'ONU

Le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems Eddine Chitour, a souligné, mardi à Alger la détermination de l'Algérie à apporter sa contribution à la mise en œuvre de la stratégie des Nations unies pour la lutte contre les changements climatiques. S'exprimant dans une contribution parue sur le quotidien national «Le Soir d'Algérie», M. Chitour a réitéré l'engagement de l'Algérie à apporter sa contribution à la mise en œuvre de la stratégie des Nations unies pour la lutte contre les changements climatiques et à participer avec «détermination aux travaux de l'Irena, pour faire avancer les actions en faveur de la promotion des énergies renouvelables». M. Chitour a rappelé, dans ce contexte, l'élaboration du «livre blanc» sur l'impact des changements climatiques en Algérie, ainsi que les efforts menés pour en atténuer leurs effets «néfastes», assurant que ces efforts ont été «appréciés». Il a précisé également que l'Algérie a été élue à des organes-clés de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (Irena), à l'issue des travaux de la 21e

réunion du conseil de cette organisation inter-gouvernementale les 25 et 26 mai. Ainsi, l'Algérie a successivement été élue membre, puis vice-présidente de la Commission du programme et de la stratégie (CSP), et aussi comme membre du Comité consultatif sur l'éthique pour un mandat de deux ans, a-t-il mentionné. De plus, l'Algérie compte déployer au moins 1 000 MW/an en solaire éolien et développer son Plan hydrogène vert pour l'après 2030 en développant le Plan solaire, le dessalement de l'eau de mer et la mise en place d'électrolyseur pour être à terme un pourvoyeur des pays européens qui l'aideront à mettre en place le Plan Hydrogène Vert, a-t-il soutenu. «Cet hydrogène pourrait remplacer le gaz naturel qui sera laissé aux générations futures. Pour la mise en place de ce plan Marshall qui est une rupture d'avec la rente pétrolière et gazière, il faudra former des milliers d'ingénieurs et des dizaines de milliers de techniciens. La mise en place de l'Institut de la transition énergétique renouvelable (ITEER) à Sidi Abdallah est un premier jalon dans la formation de l'élite», a tenu à

ajouter M. Chitour. Evoquant la prochaine conférence climatique mondiale la COP 26 qui se tiendra à Glasgow en Ecosse, du 1 au 12 novembre prochain, M. Chitour a affirmé que cette conférence constitue «le nouvel espoir pour sauver la Terre». Selon le ministre, les «attentes à l'égard de cet événement sont élevées» et que la COP26 sera le premier sommet au cours duquel seront examinés les progrès accomplis ou non depuis la signature de l'Accord de Paris sur le climat en 2015 ainsi que l'occasion de fixer de nouveaux objectifs à long terme pour lutter contre le changement climatique. Cette conférence constitue aussi, selon M. Chitour, «un espoir pour les Africains», impactés «durement et sans réplique contre les méfaits des changements climatiques, qui ne sont pour rien dans les 1.400 milliards de tonnes de CO2, qui aspirent à une justice écologique, une justice énergétique, ou ne serait-ce qu'en appliquant les 17 recommandations du Millénaire proposées par les Nations unies».

Agence

SOS

Mme Attalah Kheira, âgée de 41 ans, victime d'un accident d'explosion qui a déformé sa main droite avec des brûlures du 3^{ème} degré, doit subir une intervention d'esthétique. Par cet appel, elle demande aux âmes charitables de bien vouloir l'aider afin de subir cette intervention.

MOB : 0799 54 78 67
CCP : 170 280 18 clé 90

Demande d'aide financière

Jeune homme, âgé de 20 ans, nécessite une intervention chirurgicale urgente, demande une aide financière aux âmes charitables.

Dieu vous le rendra.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.

MOB : 06 74 48 82 94

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulante) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.

MOB : 0782519683

5e anniversaire de la mort de Mohamed Abdelaziz Hommage au dirigeant charismatique

Le peuple sahraoui a commémoré, lundi, le 5^{ème} anniversaire de la mort du Président sahraoui Mohamed Abdelaziz (1948-2016), chef historique du Front Polisario, avec diverses activités pour se souvenir de l'héritage de ce dirigeant charismatique qui a consacré sa vie à la défense de son peuple et à l'indépendance de son pays.

Le peuple sahraoui a commémoré, lundi, le 5^{ème} anniversaire de la mort du président sahraoui Mohamed Abdelaziz (1948-2016), chef historique du Front Polisario, avec diverses activités pour se souvenir de l'héritage de ce dirigeant charismatique qui a consacré sa vie à la défense de son peuple et à l'indépendance de son pays.

Diverses activités ont eu lieu le matin d'autres sont prévues dans la soirée en hommage au dirigeant sahraoui Mohamed Abdelaziz, décédé le 31 mai 2016, à l'âge de 68 ans, des suites d'une longue maladie.

Organisée par des médias dans les camps de réfugiés sahraouis, une conférence académique en hommage au chef décédé a eu lieu dans la matinée. On pris part à cette conférence, tenue en ligne, notamment, la militante sahraouie Sultana Khaya, l'ancien prisonnier politique sahraoui, Ali Salem Tamek, la représentante du Front Polisario auprès des Nations Unies à Genève, Oumaima Abdesalam. L'hommage se poursuivra dans la soirée avec un autre événement initié par l'Association internationale des juristes pour le Sahara occidental (IAJUWS) avec RASD Tv, qui diffuse ses programmes en espagnol.

Il est prévu qu'ils interviennent, entre autres, le représentant du Front Polisario en France, Mohamed Sidati, la militante sahraouie des droits de l'Homme Aminatou Haidar, le président de la Coordination européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO), Pierre Galand, l'ambassadeur Sahraoui en Afrique du Sud, Mohamed Yeslem Beissat, le président de la Fédération des institutions de solidarité avec le Sahara occidental (FEDISSAH), Carmelo Ramirez et la militante sahraouie Senia Ahmed Merhba.

Cet hommage sera l'occasion pour les intervenants de rappeler la parcours de l'homme au long combat pour l'émancipation de son peuple. Le défunt président Abdelaziz, qui était également secrétaire général du Front Polisario et membre fondateur de la République arabe sahraoui démocratique (RASD), s'était éteint le 31 mai 2016, à l'âge de 68 ans, des suites d'une longue maladie.



raoui démocratique (RASD), s'était éteint le 31 mai 2016, à l'âge de 68 ans, des suites d'une longue maladie.

Le défunt a dirigé le Front Polisario pendant au moins quatre décennies. Il a sorti son peuple de la guerre et a porté la lutte sahraouie sur la scène internationale, aux Nations unies, où le combat pour le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et l'indépendance de la dernière colonie en Afrique se poursuit encore. A la suite de la mort d'El-Ouali Moustapha Sayed, (un des principaux fondateurs et dirigeants du Front Polisario), Mohamed Abdelaziz a été élu secrétaire général du Front Polisario et président du conseil de commandement de la révolution en août 1976. Elu pour la première fois président RASD, en octobre 1982, feu Abdelaziz a été reconduit dans ses fonctions en 1985, 1989, 1991, 1999, 2003, 2007 et 2015. Son long et riche parcours de combattant pour l'indépendance et la défense des causes justes, a été marqué par l'adhésion, en 1984, de la RASD à l'Organisation de l'unité africaine (OUA), actuellement Union africaine (UA). Au cours des cinq années qui ont suivi sa «disparition physique», beaucoup de choses ont changé en

ce qui concerne le processus politique mené par l'ONU. Le président actuel, le successeur d'Abdelaziz, Brahim Ghali, a pris la décision de revenir à la lutte armée après l'agression militaire marocaine du 13 novembre 2020, attaquant des civils sahraouis qui protestaient pacifiquement contre le pillage de ses ressources naturelles.

Le gouvernement sahraoui a annoncé, plus tard, la rupture du cessez-le-feu signé en 1991, depuis lors, les unités sahraouies bombardent quotidiennement les positions de l'armée d'occupation marocaine le long du mur.

L'IAJUWS organise un colloque virtuel en hommage à l'ex-Président sahraoui Mohamed Abdelaziz

L'Association internationale des juristes pour le Sahara occidental (IAJUWS) organise ce lundi, dans la soirée, un colloque virtuel en hommage à l'ex président sahraoui Mohamed Abdelaziz à l'occasion du 5^{ème} anniversaire de son décès.

Lors de cet événement, plusieurs personnalités dont celles connues pour leur soutien à la cause sahraouie vont évoquer la figure du regretté président Abdelaziz et de l'héritage qu'il a laissé dans le processus

d'autodétermination du peuple sahraoui. Le représentant du Front Polisario en France, Mohamed Sidati, la militante sahraouie des droits humains, Aminatou Haidar, le président de la fédération des institutions de solidarité avec le Sahara occidental (Fedissah), Carmelo Ramirez et le président de la coordination européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO), Pierre Galand vont participer à ce colloque dédié à l'ancien président sahraoui, Mohamed Abdelaziz.

Le défunt président Abdelaziz, qui était également secrétaire général du Front Polisario et membre fondateur de la République arabe sahraoui démocratique (RASD), s'était éteint le 31 mai 2016, à l'âge de 68 ans, des suites d'une longue maladie.

A la suite de la mort d'El-Ouali Moustapha Sayed, (un des principaux fondateurs et dirigeants du Front Polisario), Mohamed Abdelaziz a été élu secrétaire général du Front Polisario et président du conseil de commandement de la révolution en août 1976.

Elu pour la première fois en octobre 1982 président de la RASD, feu le martyr Abdelaziz a été reconduit dans ses fonctions en 1985, 1989, 1991, 1999, 2003, 2007 et 2015. Son long et riche parcours de combattant pour l'indépendance et la défense des causes justes, a été marqué par l'adhésion, en 1984, de la RASD à l'Organisation de l'unité africaine (OUA), actuellement Union africaine (UA), mais aussi par un cessez-le-feu en 1991 et l'ouverture de négociations pour le règlement du conflit au Sahara occidental, dernière colonie en Afrique.

Il est prévu qu'ils interviennent, entre autres, le représentant du Front Polisario en France, Mohamed Sidati, la militante sahraouie des droits de l'Homme Aminatou Haidar, le président de la Coordination européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco), Pierre Galand, l'ambassadeur sahraoui en Afrique du Sud, Mohamed Yeslem Beissat, le président de la Fédération des institutions de solidarité avec le Sahara occidental (Fedissah), Carmelo Ramirez et la militante sahraouie Senia Ahmed Merhba.

événement

C'était en 1967, déjà...

Etudiants-ANP, khaoua-khaoua

C'était, comme il le rappelle, «la fin en apothéose» de la période de 45 jours de formation militaire dans les écoles et centres d'instruction de l'Armée nationale populaire (ANP), pour 5 000 jeunes, filles et garçons, étudiants et élèves des classes terminales des lycées. Pour mesurer l'ampleur de cet événement, il faut préciser qu'à la rentrée universitaire 1966-1967, il y avait moins de 9 000 inscrits à l'Université d'Alger (principalement) et dans les centres universitaires d'Oran et Constantine (l'effectif dépasse aujourd'hui les 1,6 million d'étudiants répartis sur 108 établissements d'enseignement supérieur à travers l'ensemble des wilayas).

La mobilisation des étudiants et des lycéens de terminales faisait suite à l'agression, le 5 juin 1967, d'Israël contre l'Égypte, puis la Syrie et la Jordanie, dans ce qui sera appelée la «guerre des six jours», dont les conséquences, bouleversant les données de la question palestinienne, ne sont pas encore effacées. L'année universitaire n'était pas terminée pour les étudiants, en pleine période d'examens, et pour leur organisation, l'UNEA, concentrée sur les préoccupations pédagogiques, avec la réflexion sur la Réforme de l'enseignement supérieur, en collaboration avec la FTEC (Fédération des travailleurs de l'éducation et de la culture, qui était le syndicat des enseignants du supérieur).

La représentativité de l'UNEA en milieu étudiant - contestée par le pouvoir issu du coup d'État du 19 juin 1965 - venait d'être confirmée par l'Assemblée générale de la section de l'Université d'Alger, tenue au Club des Pins (19 février 1967) et l'élection, le 15 avril suivant, dans l'Amphi Ampère de la Faculté des Sciences, du Comité de section d'Alger composé de Hamid Aït Saïd (coordinateur), Fatima Medjahed, Mohamed Athmani, Larbi Oucherif, Aïssa Badis, Omar Lardjane, Lotfi Derradji, Zine Sebah, Toufik Guerroudj, Kadri Belaribi, Moussa Benzerfa. Dans sa contribution à l'histoire de l'UNEA (*El Watan* des 20-21-22 mai 2006), Larbi Oucherif décrit l'année 1967 comme étant «sans conteste, l'année de l'UNEA en tant que courant démocratique dans la société, un pôle de modernité et de progrès, de solidarité nationale et internationale».

Fait significatif de la conscience anti impérialiste chez les étudiants, la première décision de l'UNEA après cette élection a été d'organiser à l'occasion du 24 avril, Journée internationale de la jeunesse contre l'impérialisme, une marche de la Fac centrale jusqu'au cinéma Atlas, à Bab El Oued, où devait se tenir un meeting. Larbi Oucherif s'en souvient : «La marche se déroula sans problème jusqu'à la rue Abane Ramdane, où se trouvait le Centre culturel américain protégé par un important cordon de police. Lorsque le groupe de tête de la manifestation déboucha rue Abane Ramdane, un silence se fit : la place et les alentours du Centre culturel étaient étrangement vides. Quand la police chargea, il y eut un mouvement de repli incontrôlable, seule Fatima Medjahed ne bougea pas et commença à nous rappeler. Je crois que même les policiers étaient

Fin août 1967, spectacle insolite à Alger : «Ce jour-là, les jeunes étudiantes et étudiants en uniformes ont envahi les rues de la capitale en compagnie d'autres jeunes militaires», raconte Larbi Oucherif, à l'époque membre du Comité de section de l'Union nationale des étudiants algériens (UNEA).

stupéfaits. La marche se poursuivit, accompagnée des youyous des femmes».

Une semaine après, l'UNEA participait à la manifestation du 1^{er} Mai, journée internationale de lutte des travailleurs. Le président Houari Boumediene avait choisi de passer cette journée avec les travailleurs du secteur autogéré agricole des domaines Bouchaoui et Souidani Boudjemâa, accompagné de Ali Yahia Abdennour qui était ministre de l'Agriculture et de la Réforme agraire, très loin, donc, du défilé d'Alger, organisé en deux cortèges, l'un au départ d'El Anasser (Ruisseau), l'autre de la Place des Martyrs, pour converger vers la Place du 1^{er}-Mai. Présents dans le défilé, les étudiants ont emprunté l'itinéraire qui part de la Place des Martyrs, derrière une banderole exigeant «la libération des militants socialistes» ; ils entrèrent vite «en choc frontal avec la police. Des échauffourées opposèrent les étudiants aux policiers armés de longs roseaux», se rappelle Larbi Oucherif. Sur une banderole brandie par des travailleurs, on pouvait lire «A bas l'impérialisme yankee ! Paix au Vietnam !», qui reflétait très bien l'actualité mondiale dominée par la guerre du Vietnam. Le 4 mai, les États-Unis bombardèrent la Chine, dans une région limitrophe du Nord Vietnam où 5 avions américains venaient d'être abattus par l'armée vietnamienne.

Au même moment, la situation au Moyen-Orient connaissait un regain de tension avec les provocations d'Israël, toujours guidée par la logique belliciste qui justifie sa présence dans la région. Le 25 mai, les flottes américaine et britannique étaient en mer Méditerranée, en soutien à Israël. A l'issue d'une réunion tenue le 29 mai sous la présidence de Houari Boumediene, le ministère de la Défense nationale décidait «l'envoi d'unités de l'Armée nationale populaire (ANP) au Moyen-Orient». C'est Cherif Guellal, ambassadeur aux États-Unis, qui a été chargé d'exposer la position algérienne aux autorités américaines. Quand, le 5 juin 1967, Israël attaque par surprise l'Égypte, «l'onde de choc est dévastatrice dans les opinions publiques arabes, notamment en Algérie. La stupeur annihila toute réaction», fait remarquer Larbi Oucherif. La réaction du Comité exécutif clandestin de l'UNEA fut immédiate. «Un tract est publié, il appelle à dénoncer cette agression et désigne les soutiens de ce forfait international. Par milliers, des étudiants et des jeunes se concentrent sur le campus. Le tract publié s'adresse au ministre de la Défense, Houari Boumediene, qui était le président du Conseil de la révolution. Ce tract demande en outre la mobilisation des étudiants sous les drapeaux», rap-

porte Larbi Oucherif (*El Watan* des 20-21-22 mai 2006).

Le quotidien *El Moudjahid* (mardi 6 juin 1967) décrit comment, dans l'après-midi même du 5 juin, des milliers de manifestants, parmi lesquels de nombreux étudiants, aux cris de «Johnson assassin !», ont pris d'assaut le Centre culturel américain, rue Abane Ramdane, au Centre d'Alger, y sont entrés et ont jeté à terre la littérature qui s'y trouvait et l'ont piétinée. Saccagé, le Centre culturel américain qui avait été rouvert en mars 1963, a alors été fermé. A Constantine, c'est le consulat américain qui a été pris d'assaut par les manifestants. L'Algérie rompait ses relations diplomatiques avec les États-Unis et mettait sous contrôle de l'État les biens anglo-américains. L'accès des ports algériens est interdit aux bateaux américains. *El Moudjahid* a rendu compte du meeting organisé par l'UNEA à l'Université pour apporter le soutien des étudiants à la mobilisation générale. Les étudiants sont allés ensuite en cortège vers la Place du 1^{er}-Mai pour assister au meeting de l'UGTA. Le même jour, ils ont participé aux manifestations devant les ambassades des États-Unis et de Grande Bretagne. Les manifestations des étudiants mêlés aux citoyens se poursuivront pendant plusieurs jours. Un soir, arrivés devant le siège de la Présidence du Conseil de la Révolution, qui se trouvait à El Mouradia, ils ont la surprise de voir Houari Boumediene, sorti pour les rencontrer.

Le 19 juin 1967, depuis l'Esplanade de l'Afrique où il tient un meeting, Boumediene annonce la mobilisation générale : «Les écoles militaires des différentes armes sont désormais ouvertes pour tous». Par Ordonnance du 8 juillet 1967, il est procédé à la mobilisation de tous les citoyens ; la préparation militaire est obligatoire pour les étudiants et les élèves des lycées, collèges et écoles de formation professionnelle. Le même jour, le président Boumediene décrète l'obligation pour les étudiants et les élèves des classes terminales des lycées, collèges et écoles de formation professionnelle, âgés de 18 à 30 ans, d'effectuer leur préparation militaire qui doit débiter le 15 juillet 1967, pour 45 jours. Elle s'effectue dans les centres d'instruction militaire, préalablement désignés par les services compétents du ministère de la Défense nationale qui prennent, à cet effet, toutes les dispositions nécessaires. Les examens universitaires et scolaires prévus pour la session de septembre-octobre 1967, sont reportés à une autre date.

Le 12 juillet 1967, *El Moudjahid* annonce que 5 000 étudiants, étudiantes, lycéens et lycéennes rejoindront les casernes de l'ANP pour y suivre un

entraînement militaire durant 45 jours. «L'égalité entre garçons et filles est essentielle dans l'option du pays», explique un des responsables de l'opération qui est supervisée par le Commandant Slimane Hoffman. Le 13 juillet, le quotidien publie sur plusieurs pages, la liste des étudiants et lycéens mobilisés et leurs affectations respectives : DCA de Reghaïa, Commissariat politique de l'ANP, la Pérouse (la Marine), les Ecoles d'artillerie à Telerghma, des Transmissions à Bouzaréah, du Génie à Hussein Dey, des sous-officiers à Blida, de l'Intendance à Beni Messous, de l'Aviation à Blida, du Matériel à El Harrach, la Base aérienne d'Oran, la Coopérative de l'ANP au Caroubier-Hussein Dey, la Santé à l'hôpital Maillot-Bab El Oued (700, majoritairement des filles), le Train à Beni Messous, l'Académie militaire à Cherchell, les Armes blindées à Batna.

Le président Boumediene rendit visite aux étudiants et lycéens mobilisés. Le 3 août, il est à l'École du Génie d'Hussein Dey et le 5 août à Reghaïa (DCA) où il prononce dans l'après-midi une allocution devant les étudiants et lycéens. Le 14 août, il visite l'Académie militaire de Cherchell où il déclare : «La mobilisation des étudiants a renforcé l'union de la jeunesse et de l'Armée». Le 24 août, le président Boumediene est à la base aérienne de Blida. Le 30 août 1967, fin de la période de 45 jours, un grand rassemblement des étudiants et lycéens mobilisés a lieu à Zéralda, avec Houari Boumediene, que les étudiants retrouveront quelques semaines après, salle Ibn Khaldoun, lors de la cérémonie solennelle de la rentrée universitaire 1967-1968.

Ce jour-là, à la Salle Ibn Khaldoun, les étudiants, pourtant raison d'être de l'Université et de cette cérémonie solennelle, n'étaient pas représentés à la tribune officielle où se trouvaient le président Houari Boumediene et le ministre de l'Éducation nationale en charge de l'Enseignement supérieur, Ahmed Taleb, ainsi que le recteur de l'Université. Les membres du comité de section UNEA étaient assis avec les étudiants et les enseignants dans la salle. Une fois le discours de Taleb terminé, la cérémonie a été déclarée close et les présents invités à quitter la salle, sans que la voix des étudiants ne soit entendue. C'est alors que Mohamed Athmani, étudiant en architecture et membre du Comité de section UNEA, décida qu'il en sera autrement. Sans attendre l'autorisation de quiconque, il se leva et fit savoir à ceux qui s'apprêtaient à quitter les lieux, que la cérémonie solennelle n'était pas encore finie et qu'il allait intervenir au nom des étudiants.

Le président Boumediene et le ministre Taleb qui s'étaient déjà levés pour partir, se rassirent et écoutèrent la déclaration de Mohamed Athmani qui, à partir de la salle, sans micro, et d'une voix forte, a exposé les positions de l'UNEA sur les principaux problèmes posés à l'université, et souligné, sur un même ton calme et ferme, l'attachement de l'organisation à la défense des libertés syndicales et démocratiques, à l'Université et dans le pays.

M'hamed Rebah

Blida

Vers le financement de 150 projets de recherche par an

La directrice de l'Agence thématique de recherche en sciences et technologie (ATRST), Linda Boutekrabte a dévoilé, mardi à Blida, que le nombre de projets à financer par le Fonds national de la recherche scientifique et du développement technologique est d'environ 150 projets/an.



«Près de 750 projets de recherche seront financés par le Fonds national de recherche scientifique et du développement technologique, avec une moyenne de 150 projets/an et un financement d'une valeur de cinq millions de dinars pour chaque projet», a indiqué à l'APS, Mme Boutekrabte en marge des travaux d'une rencontre régionale ayant réuni des enseignants chercheurs et des partenaires économiques, à l'université Saâd Dahleb de Blida.

Elle a expliqué que les projets bénéficiaires de ce financement «sont ceux présentant des solutions techniques efficaces et réalistes aux problèmes posés par les partenaires économiques. Soit des problèmes relatifs à trois axes prioritaires liés à la sécurité alimentaire, la sécurité énergétique et la santé du citoyen», a-t-elle précisé.

La même responsable a fait part de l'organisation, à l'initiative du ministère de l'Enseignement supérieur et en coordination avec différents départements ministériels, d'une série de rencontres, depuis le 30 mai écoulé, entres des enseignants universitaires et des opérateurs économiques, dans l'objectif, a-t-elle dit, d'examiner les problèmes et besoins du marché du travail qui seront pris en considération lors de l'élaboration de recherches scientifiques, pour proposer de solutions techniques et réalistes», a-t-elle observé. Mme.

Boutekrabte a signalé, à ce titre, la sélection d'Alger, Boumerdes et Blida, comme wilayas modèles pour l'examen des préoccupations et problèmes du partenaire économique dans la région Centre du pays. Des rencontres régionales similaires sont programmées dimanche et lundi prochains, à Oran, au

même titre que dans des wilayas du Sud, à l'instar de Biskra et Ouargla, avec la possibilité de les élargir à Bechar, a-t-elle fait savoir.

Dans son intervention à l'occasion, le président du Club des entrepreneurs et investisseurs de la Mitidja (CEIM), Kamel Moula, a loué ce type de rencontres qui permettent "de rapprocher nos points de vue avec l'université, tout en offrant l'opportunité aux opérateurs économiques d'exposer leurs doléances, en vue de leur prise en charge par les chercheurs, à travers la réalisation de recherches englobant des solutions réalistes, au lieu de recherches purement académiques qui ne verront jamais le jour», a-t-il souligné. Cette rencontre régionale a donné lieu à la tenue de trois ateliers englobant chacun six éléments, représentant le partenaire économique et social, des enseignants universitaires et des chercheurs, dans le but d'examiner les différents problèmes et besoins du marché de l'emploi dans la région Centre du pays.

La stratégie de l'Enseignement supérieur requiert de hâter la mise en œuvre des projets scientifiques innovants

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a affirmé, lundi à Alger, que la stratégie actuelle du secteur exige de hâter la mise en œuvre des programmes de numérisation et des projets scientifiques innovants, en vue de recourir, à l'avenir, aux techniques de l'intelligence artificielle. Supervisant le coup d'envoi de la semaine nationale scientifique sous le thème «La numérisation et ses applications» à

la faculté de médecine, le ministre a indiqué que «la stratégie du secteur en matière de numérisation requiert de hâter la mise en œuvre des programmes et des projets scientifiques innovants, en vue de recourir, à l'avenir, à l'intelligence artificielle et l'employer prochainement dans le secteur des services». Le but étant également, poursuit le ministre, d'œuvrer «à la création d'un environnement de travail innovant et d'un nouveau marché prometteur à haute valeur économique».

Selon le ministre, le travail est en cours actuellement pour le «soutien des initiatives, l'édification d'une base solide en matière de recherche et de développement et l'investissement des techniques et outils de l'intelligence artificielle de pointe tout en procédant à leur application», ajoutant que «l'accès au monde de l'intelligence artificielle dans notre pays ne peut se faire avant la généralisation de l'utilisation de la numérisation et de l'intégration des nouvelles technologies et de leurs applications à travers tous les domaines». Pour le ministre, l'organisation de cette semaine scientifique du 17 au 20 mai courant, intervient dans un contexte de «création de l'esprit de compétitivité scientifique entre les chercheurs et les étudiants dans les différents établissements universitaires et de recherche, tout en les incitant à l'esprit d'innovation», indiquant que cette manifestation verra la présentation de conférences dans les domaines de numérisation, avec présentation de projets scientifiques innovants ayant été sélectionnés parmi plus de 80 projets. Cette semaine scientifique sera l'occasion de présenter, en 180 secondes, les thèses de doctorat soutenues en 2020

dans le domaine de l'informatique, et permettre aux 30 établissements universitaires de présenter leurs produits scientifiques en numérisation à partir des trois conférences régionales, à raison de 10 établissements chacune. Par ailleurs, le ministre a mis l'accent sur l'importance «de mettre en place une vision sectorielle en matière de recherche scientifique, d'innovation et de développement technologique», jugeant fondamental d'encourager les chercheurs et les nouveaux diplômés à créer des start-up.

La création d'un Think-Tank est toute aussi importante afin de «former une nouvelle élite qui répondrait aux besoins du marché dans l'avenir, et ériger ce groupe en un pôle d'excellence au sein du parc technologique de Sidi Abdellah supervisant plusieurs écoles supérieures», a-t-il soutenu.

Quant à l'enseignement à distance, il a affirmé, en marge de cette manifestation, que «la première expérience de l'Algérie dans ce sens, coïncidant avec la crise sanitaire, fait l'objet d'une évaluation continue par des comités pédagogiques et scientifiques dans le but de pallier les déséquilibres enregistrés et valoriser les aspects positifs». Abordant la prochaine rentrée universitaire, M. Benziane a précisé que les nouvelles spécialités concerneraient les segments technologiques, faisant part d'une décision de création d'écoles supérieures de l'agriculture sahraouie, en cours d'examen.

Le ministre a donné des instructions aux universités dotées de pôle d'excellence pour «mettre en place des plans étudiés afin d'étudier la possibilité d'ouvrir lesdites spécialités».

Personnes aux besoins spécifiques

Les lauréats du Concours national des applications distingués

Les lauréats du Concours national de développement des programmes et applications mobiles, organisé au profit des personnes aux besoins spécifiques, ont été distingués mardi au siège de la Direction générale (DG) d'Algérie Télécom à El Mohammadia.

Organisée par le ministère de la Poste et des Télécommunications, en collaboration avec le ministère de la Solidarité nationale et le ministère délégué chargé de l'Economie de la connaissance, la première édition de ce concours a pour objectif «d'amener la catégorie des personnes aux besoins spécifiques à utiliser les Technologies de l'information et de la communication (TICs), et faciliter leur insertion à la société du Savoir».

Ouvert du 19 janvier au 20 mai dernier, le concours a connu 23 projets, dont 10 retenus qui bénéficieront d'un accompagnement, pendant une année, par l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPDPT).

En tête du classement vient une application médicale destinée aux personnes souffrant de handicap physique, leur permettant de se connecter par commande oculaire, tandis que la deuxième place a été remportée par une application pour personnes ayant perdu l'usage de leurs mains. Le projet «Absirni» vient, lui, en troisième position et permettra aux mal ou non-voyants de traverser la route en recourant à leur téléphone pour reconnaître la couleur du feu tricolore.

Dans son mot d'ouverture de la cérémonie de remise des prix, le Secrétaire



général (SG) du ministère de la Poste et des Télécommunications, Abderrazak Henni a indiqué que la stratégie de développement des infrastructures, adoptée par la tutelle, avait pour objectif «la vulgarisation et l'intensification des utilisations des TICs de manière équitable».

Le secteur de la Poste et des Télécommunications accorde aux personnes motivées une place de choix au cœur des intérêts stratégiques ainsi qu'une attention particulière afin de répondre à leurs aspirations, et ce, à l'instar des autres utilisateurs des avantages des technologies numériques et de leurs importants bienfaits, a-t-il souligné.

M. Henni a affirmé, dans ce sens, que les nouveaux programmes et applications, qui seront mis à la disposition

des personnes aux besoins spécifiques, seront gratuits sur les plateformes de téléchargement, et ce, dans l'objectif de participer à la gestion de leur quotidien et d'accompagner leur intégration socioprofessionnelle.

La compétition a couvert nombre de domaines, à savoir "les techniques vocales et tactiles, les applications et appareils de manipulation du langage des signes pour les sourds-muets, des applications et des appareils de braille pour les aveugles, des jeux et des programmes éducatifs ainsi que des applications visant à sensibiliser les autistes, a poursuivi le même responsable.

Pour sa part, la ministre de la Solidarité nationale et de la famille, Kaoutar Krikou, a fait savoir, dans une allocution

lue en son nom par le Secrétaire général du ministère, Zouhir Chettah, que la catégorie des personnes aux besoins spécifiques et des autistes occupait une place «particulière» dans le système législatif, conformément aux engagements de l'Etat.

Elle a souligné, en outre, que l'initiative créée dans le cadre de la coopération intersectorielle était «une preuve tangible de la volonté politique pour réaliser cet objectif, et ce, dans le cadre de la démarche visant le développement numérique et technologique».

Le chef de cabinet du ministère délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up, Farid Hayoul a également pris part à cette cérémonie.

R.R

Huawei Algérie lance le store «AppGallery» avec intégration d'applications locales

Le géant chinois des smartphones et de la technologie Huawei, a annoncé mercredi, via sa filiale en Algérie «Huawei Mobile Algérie» le lancement du store «AppGallery» dans lequel 21 applications mobiles locales ont été intégrées. Le store AppGallery est une plateforme de distribution d'application qui ne peut être intégrée que dans les smartphones de marque Huawei ID. «Afin d'offrir à ses utilisateurs algériens une expérience qui soit la meilleure, la plus holistique et personnalisée possible à travers le store AppGallery, des applications locales ont été ajoutées aux applications internationales», ont indiqué les représentants de Huawei mobile Algérie lors d'une conférence de presse. Pour ce faire, l'entreprise s'est basée sur les données fournies par la plateforme AppAnnie, afin de dresser le top des applications les plus actives en Algérie, et ce en prenant en considération de nombreux critères, comme le nombre de téléchargements, le nombre d'utilisateurs actifs, etc.

Parmi les applications déjà installées, les utilisateurs trouveront, entre autres, Banxy (banque virtuelle), Ouedkniss, Djezzy, Mobilis, TSA ou encore Info Trafic Algérie, selon ces représentants. Dans le cadre de ce pro-



jet de développement, Huawei appelle les entreprises installées en Algérie, disposant d'applications mobiles ainsi que les développeurs de contenus locaux, à s'enregistrer sur le store AppGallery et par la suite proposer leurs applications en téléchargement libre aux utilisateurs de smartphones Huawei. Pour bénéficier des contenus mondiaux et locaux proposés par l'AppGallery, il suffit de disposer d'un smartphone de marque Huawei ID, qui n'était pas obligatoire jusqu'au Android 9.0, ont-

ils expliqué. Toutefois, depuis l'entrée en vigueur d'Android 10, il faut absolument avoir un Huawei ID pour utiliser AppGallery et télécharger depuis ce store, ont-ils dit, ajoutant qu'en Algérie, plus de 400.000 comptes Huawei ID sont enregistrés, avant même que cet identifiant ne soit obligatoire. L'AppGallery de Huawei, qui est le troisième plus grand store au monde après celui de Google et d'Apple, est utilisée comme plateforme de distribution d'applications depuis plus de huit ans en Chine, et a été lancée au niveau mondial en avril 2018. L'AppGallery de Huawei compte actuellement plus de 390 millions d'utilisateurs actifs chaque mois, dont 15 millions dans la région MENA, et elle propose aujourd'hui plus de 70.000 applications au niveau mondial. En parallèle, Huawei poursuit le développement de Huawei Mobile Services (HMS), afin de le rendre incontournable.

Selon les représentants de Huawei, HMS a remporté, le 19 novembre dernier, la première certification ISO/IEC 27701 délivrée par la British Standards Institution, lors de la conférence annuelle sur la protection des données européennes tenue en 2019 à Bruxelles (Belgique).

Agence

Programme

<p>TF1</p> <p>12.00 Les douze coups de midi 13.00 Journal 13.55 L'île aux secrets 15.35 Mystère à Salem Falls 17.00 Météo 17.10 Quatre mariages pour une lune de miel 18.15 Les plus belles vacances 19.00 Journal 19.20 Demain nous appartient 20.40 C'est Canteloup 20.55 C'est Canteloup 21.05 Section de recherches 23.05 Section de recherches</p>	<p>france 2</p> <p>12.00 Tout le monde veut prendre sa place 13.45 La p'tite librairie 15.05 Je t'aime, etc. 16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre 18.40 Vélo club 19.20 N'oubliez pas les paroles 20.00 Journal 20.39 Basique, l'essentiel de la musique 20.45 Envoyé spécial 21.05 Complément d'enquête</p>	<p>M6</p> <p>10.50 Desperate Housewives 10.55 Desperate Housewives 11.45 Desperate Housewives 12.00 Le journal 13.30 En famille 14.00 Notre histoire d'amour 16.00 Incroyables transformations 17.25 Mieux chez soi 18.45 Le journal 20.25 9-1-1 - Série dramatique 21.50 9-1-1 : Lone Star 22.00 9-1-1 : Lone Star 22.55 9-1-1: Lone Star</p>	<p>france 3</p> <p>06.30 Boule et Bill 06.42 Boule et Bill 07.09 Ludo 07.00 Garfield & Cie 08.05 Boule et Bill 08.30 Boule et Bill 09.20 Les as de la jungle à la rescousse 10.50 Ensemble c'est mieux ! 11.20 La nouvelle édition 11.25 Météo 11.55 Journal 12.45 Météo 12.50 Rex</p>	<p>13.55 Rex 14.25 Rex 15.05 Le Renard 16.45 Personne n'y avait pensé ! 17.10 Questions pour un champion 19.20 Plus belle la vie 21.05 Inglorious Basterds 22.50 Maternité, le désert ou la vie 23.45 Météo</p>
<p>TV5MONDE</p> <p>20.30 Journal 21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse 21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage 22.54 Le journal 23.25 Chef.fe.s de brousse</p>	<p>W9</p> <p>15.00 Un dîner presque parfait 16.55 Un dîner presque parfait 17.50 Un dîner presque parfait 18.50 Un dîner presque parfait 21.05 Lara Croft : Tomb Raider 23.20 Encore heureux</p>	<p>CANAL+</p> <p>16.50 Late Night 19.15 L'info du vrai 20.13 L'info du vrai, le mag 20.48 La boîte à questions 20.52 Groland le zapoï 21.01 La Gaule d'Antoine 21.07 A couteaux tirés 21.59 The Head 22.52 American Horror Story 23.34 American Horror Story</p>	<p>cine cinéma PREMIER</p> <p>14.57 Roubaix, une lumière 20.33 Hollywood Live 20.50 Camping II 22.26 Je préfère qu'on reste amis</p>	<p>TMC</p> <p>19.25 Quotidien, première partie 20.10 Quotidien 21.10 La maison du bonheur 21.15 13 novembre 23.20 13 novembre</p>
<p>Direct 8</p> <p>09.00 Les contes des 1001 darkas 13.50 Maigret 19.43 TPMP : première partie 20.42 Touche pas à mon poste ! 21.57 Balance ton post ! L'after 22.57 Balance ton post ! L'after 23.35 Balance ton post ! L'after</p>	<p>4</p> <p>20.00 Les as de la jungle à la rescousse 20.10 Une saison au zoo 20.40 Une saison au zoo 21.40 La p'tite librairie 21.05 Les hors-la-loi de la nature 22.35 Les hors-la-loi de la nature</p>	<p>cine FRISSE FRISON</p> <p>15.42 Trois jours et une vie 17.39 Prémsumé coupable 19.18 Paradise Beach 20.50 Disparue 22.21 Hellboy</p>	<p>france 5</p> <p>13.05 Entrée libre 13.40 Le magazine de la santé 14.35 Allô, docteurs ! 15.40 Suricates superstars</p>	<p>EUROSPORT</p> <p>17.45 Eurosport News 20.00 Ethias Cross 2020/2021 20.55 Eurosport News 21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km) 22.30 Les rois de la pédale 23.00 Eurosport News 23.05 Ethias Cross 2020/2021</p>

Sélection



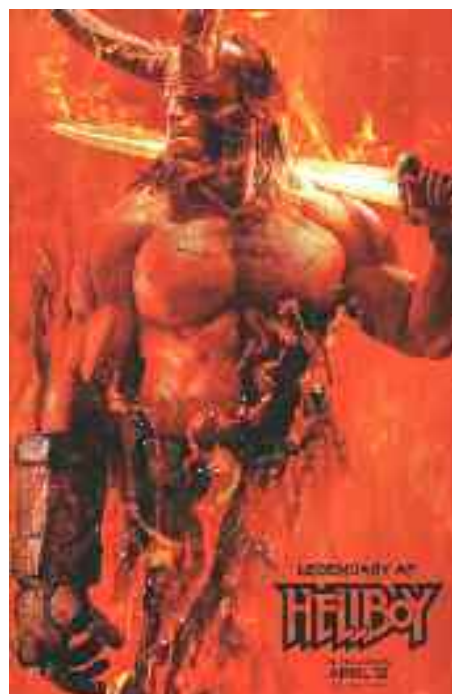
Ciné Premier - 14.57 Roubaix, une lumière Film policier de Arnaud Desplechin

→ A Roubaix, deux policiers, l'un expérimenté, l'autre novice, soupçonnent deux jeunes femmes droguées et alcooliques d'avoir tué leur vieille voisine.

Ciné Premier - 20.50 Camping II

Comédie de Fabien Onteniente

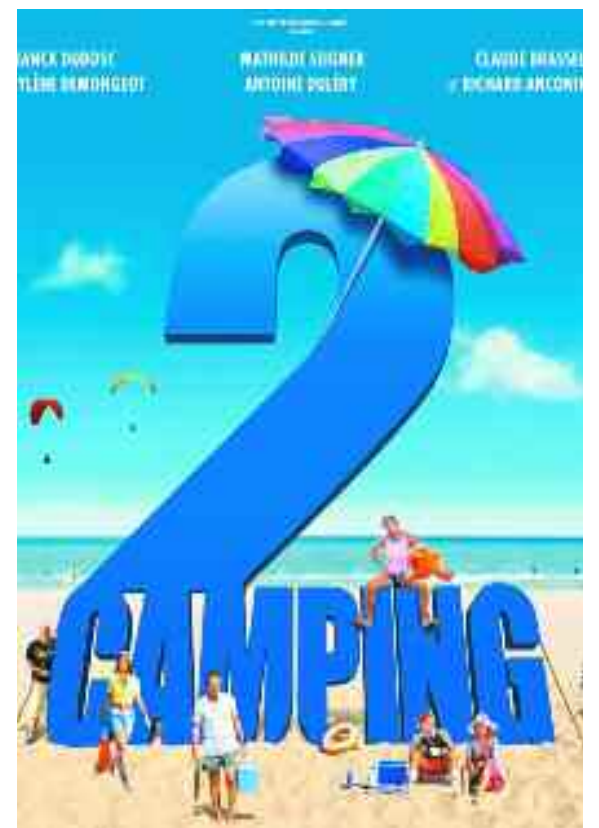
→ Quelques jours avant de partir en vacances, Jean-Pierre, assureur à Clermont-Ferrand, se fait plaquer. Exit le circuit découverte, bienvenue le Camping des Flots bleus et sa bande de joyeux drilles.



Ciné Frisson - 22.21 Hellboy

Film fantastique de Neil Marshall

→ Sur une île au large de l'Ecosse, quelque chose a été invoqué des profondeurs de l'Enfer. Il s'agissait de Hellboy. Recueillie par le professeur Trevor Bruttenholm, une créature à la peau rouge et aux cornes coupées fait désormais partie de B.P.R.D qui veille sur l'humanité.



PRIX DU LIVRE EN LIGNE

EXAMEN DE PROJETS DE DÉCRETS EXÉCUTIFS

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a présenté, mercredi lors de la réunion du gouvernement présidée par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, deux projets de décrets exécutifs portant sur le prix du livre et la vente du livre en ligne, indique un communiqué des services du Premier ministre. Le premier projet de décret présenté par la ministre vise à garantir un prix unifié du livre et protéger le consommateur, car le grand public doit être informé du prix de vente du livre, a précisé la même source. Bien que l'éditeur et l'importateur sont libres de fixer le prix, ces deux derniers s'engagent à informer le public de ce prix. L'éditeur est tenu d'afficher le prix sur la quatrième page de sa couverture, tandis que l'importateur doit afficher clairement le prix du livre importé conformément aux dispositions contenues dans ce projet de décret, ajoute la même source. Lors de cette réunion, l'accent a été mis sur l'importance de clarifier la relation entre l'auteur, l'éditeur et le distributeur ainsi que l'encouragement de l'écriture et la traduction, car l'Algérie a fortement besoin d'opérer le changement escompté compte tenu de la situation actuelle du marché du livre. Le deuxième projet de texte a trait à la vente du livre en ligne, ce type de vente constituant un autre moyen de commercialisation du livre. La généralisation de cette procédure devra renforcer l'opération de distribution du livre en Algérie aussi bien en format papier que numérique. Ce texte vise à adapter le Code du Commerce électronique de 2018 à la loi relative aux activités et au marché du livre du 2015 en vue de protéger les éditeurs des opérations de piratage et de falsification. Des projets de décrets exécutifs et des exposés intéressant les secteurs de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, de l'Energie et des Mines, de la Culture et des Arts, des Affaires étrangères, de la Numérisation et des Statistiques ont été examinés par le gouvernement lors de cette réunion.

R. C.

Programmes des candidats aux législatives

Une place «formelle» pour la culture

La plupart des partis politiques et listes indépendantes en lice pour les élections législatives du 12 juin réservent une place «formelle» à la culture, très peu évoquée dans les tablettes des postulants à la représentation nationale qui s'engagent à conforter leur place dans la société sans proposer de véritables projets culturels.

Déclinée en plusieurs points, la culture occupe une place dans le programme du mouvement Ennahda qui prône l'action culturelle comme un «reflet» naturel de l'identité et de l'appartenance d'une nation.

Le parti promet d'encourager toute forme d'expression artistique et la créativité sans pour autant nuire aux valeurs culturelles et culturelles de la société algérienne.

Autre initiative du parti, le soutien aux créateurs et aux artistes pour contribuer à la redynamisation de la vie culturelle et renforcer le rôle des établissements culturels et espaces de création artistique, notant que la créativité est un «ambassadeur» qui représente une image «décente» de l'Algérie à l'étranger.

Relevant l'importance de la diversité et la richesse culturelle de l'Algérie, ce parti prévoit de faire de la culture un levier pour promouvoir le tourisme et le développement durable, sans atteinte aux valeurs et aux croyances des Algériens.

Loin d'être une «priorité» pour l'Alliance nationale républicaine (ANR), la culture figure dans le programme du parti dans un point qui prévoit d'encourager la production culturelle notamment dans les domaines du livre, du cinéma et du théâtre en plus de la lecture que cette formation



souhaite promouvoir à travers toute l'Algérie. Le Rassemblement national démocratique (RND) propose l'élaboration d'une (nouvelle) loi pour renforcer la protection du patrimoine culturel et historique, en plus de la création de centres culturels au niveau des représentations consulaires algériennes à travers le monde.

Très peu évoqué dans le programme de «Tadjamoua amel El Djazair» (TAJ), le sujet de la culture se résume à la prise en charge de l'artiste et la promotion de l'investissement privé dans les arts et la culture.

Du côté des candidats indépendants, la liste «Laâlam» d'Alger affirme son objectif de «contribuer» au développement de La Casbah et de renforcer son statut de patrimoine immatériel mondial. Il est aussi question pour cette jeune liste d'«inciter» les entrepreneurs à investir dans le domaine des arts et de la culture, en assurant l'accompagnement des initiatives des jeunes artistes.

Autre mesure proposée par cette liste, élargir le réseau des salles

de spectacle (cinéma et théâtre) ainsi que les musées et encourager la lecture notamment dans le milieu scolaire.

Pour sa part, la liste «Jeunesse libre» de Tlemcen prône le développement de la production culturelle et artistique notamment dans le théâtre et le cinéma, pour contribuer à la relance économique.

Absence de véritables projets culturels

Si les candidats aux législatives du 12 mai ont inscrit la culture dans leurs tablettes, ils ne proposent, cependant, aucun projet culturel clairement défini. Aucun des candidats ne défend l'augmentation du budget alloué à la culture ou encore des mesures «concrètes» pour la sauvegarde du patrimoine, notamment les monuments historiques classés.

La promotion de la culture dans les médias et l'accès à l'éducation artistique des enfants démunis sont, entre autres, points ignorés par la majorité des postulants à la représentation nationale. L'universitaire Habiba Al

Alaoui, spécialiste des questions culturelles, soutient que les candidats aux élections «ressassent» des propositions «superficielles», présentées comme des solutions pour la relance du secteur de la culture. Pour elle, les candidats s'intéressent peu à la chose culturelle, considérant que ce volet, souvent ignoré dans les programmes électoraux, n'attire pas les électeurs.

Membre fondateur d'une association culturelle, El Alaoui estime que les (futurs) «députés devront aussi faire entendre la voix de la société civile et des acteurs culturels» en œuvrant à préserver la liberté de création et lutter contre toute forme d'«ordre moral», entravant la création artistique.

Pas moins de 1 483 listes sont en lice pour les Législatives du 12 juin prochain, dont 646 listes de partis politiques et 837 présentées par des candidats indépendants.

Lancée le 20 mai dernier, la campagne électorale pour le scrutin législatif prendra fin le 8 juin à minuit.

R. C.

Participation d'«Héliopolis» aux Oscars

Les procédures en voie d'achèvement

Les procédures pour la candidature du film «Héliopolis» aux Oscars de la prochaine édition sont en voie d'achèvement, a annoncé, mardi à Oran, le réalisateur de cette œuvre cinématographique, Djaafar Kacem.

«La participation aux prix des Oscars doit remplir un nombre de conditions. Nous avons entamé la première qu'est la projection du film en salles à travers le pays et avec le concours du Centre algérien de développement du cinéma (CADC) et du ministère de la Culture et des Arts», a déclaré Djaafar Kacem lors d'une conférence de presse, qu'il a animée en présence d'acteurs dans ce film. Au sujet de la deuxième condition, le réalisateur de cette

œuvre, qui a été projetée dans les salles de cinéma «Es-saada» et à la cinémathèque d'Oran, a souligné que le film «Héliopolis» doit faire l'objet de promotion aux Etats-unis d'Amérique pour pouvoir figurer dans la dernière liste des nominés à l'Oscar. Il a fait savoir qu'il œuvre à promouvoir le film en Amérique et en Europe avec l'aide des autorités compétentes, expliquant qu'un film ne s'arrête pas à la réalisation et à la production, mais nécessite aussi une promotion et de la communication.

Au sujet de la distribution du film «Héliopolis» à l'étranger, Djaafar Kacem a indiqué que «cette œuvre cinématographique a été financée par le CADC à 100% et

sans partenaire étranger et nous devons donc chercher des distributeurs à l'étranger».

Exprimant son souhait de voir la projection de ce film à l'étranger, il a noté que cette œuvre est sous-titrée en arabe classique, en anglais et en français, ce qui l'aide à participer aux festivals internationaux.

Il est attendu l'organisation d'une caravane «Héliopolis Tour» pour sillonner les régions qui ne disposent pas de salles de projection et l'œuvre sera projetée en plein air.

Le départ sera de Kherrata, puis Guelma, Sétif, et la commune d'El Malah (Aïn Témouchent), dans laquelle la plupart des scènes du film ont été filmées, a-t-il fait sa-

voir. Le film «Héliopolis» a été favorablement accueilli par le public à travers les salles de projection de 13 wilayas du pays, a souligné la responsable de production au Centre algérien de développement du cinéma, Abdelli Nesrine lors de cette conférence de presse, déclarant «nous attendons l'inscription d'autres salles dans l'opération de distribution afin d'élargir cette activité, pour le film Héliopolis et autres films». Le film «Héliopolis», qui porte le nom d'une ville de la wilaya de Guelma aborde la vie quotidienne d'une famille algérienne quelques jours avant les massacres du 8 mai 1945.

R. C.

vie pratique

beauté

Comment soigner vos chevilles et pieds enflés naturellement



Les œdèmes, ou gonflement des pieds et des chevilles, sont un phénomène désagréable dont souffre un nombre élevé de personnes. Favorisés par différents facteurs, ils apparaissent généralement suite à une accumulation anormale de liquide sous la peau. Pour vous aider à y remédier, voici 3 remèdes naturels efficaces à adopter dès aujourd'hui.

Quelles sont les causes des œdèmes ?

Il existe plusieurs facteurs pouvant favoriser l'apparition d'un œdème, dont voici les principaux :

La rétention d'eau : favorisée par une consommation importante de sel, et la baisse du niveau d'albumine dans le sang,

Certaines maladies telles que l'insuffisance cardiaque, la cirrhose du foie, et le syndrome néphrotique,

La grossesse

Des troubles du système cardiovasculaires : dysfonctionnement cardiaque, phlébite, varices, etc.

Bien qu'il puisse toucher n'importe quelle partie du corps, l'œdème se manifeste le plus souvent au niveau des pieds, des chevilles, des jambes, des bras et des mains.

Pour vous aider à vous en débarrasser de manière naturelle, voici 3 remèdes efficaces qui soulageront certainement vos pieds et chevilles enflés.

Un bain de pieds à la menthe

Ingrédients :

- 1/2 tasse de feuilles de menthe
- 4 tasses d'eau

Instructions :

Dans une casserole, versez l'eau et ajoutez les feuilles de menthe, puis portez à ébullition et laissez mijoter pendant 10 minutes. Ensuite, retirez du feu et laissez refroidir pendant 10 autres minutes. Une fois ce temps écoulé, versez l'infusion de menthe dans une bassine et trempez-y les pieds pendant 30 minutes.

Les propriétés stimulantes et tonifiantes de la menthe vont aider à activer la circulation sanguine et à réduire les œdèmes, et son action antiseptique permettra d'assainir les pieds.

Un bain de pieds à l'eau tonique

Dans une bassine, versez de l'eau tonique à température ambiante, et trempez-y les pieds pendant 30 minutes. Pour plus d'efficacité, vous pouvez utiliser de l'eau tonique froide. La quinine et les bulles qu'elle contient aident à lutter contre l'inflammation et à réduire l'œdème, tout en procurant une sensation de soulagement et de bien-être.

Bain de pieds à l'eau salée

Connu pour son efficacité contre les muscles tendus, le sel d'Epsom est également très recommandé pour se débarrasser des œdèmes. Sa forte teneur en sulfate de magnésium active la circulation sanguine et aide à l'évacuation des liquides accumulés dans les tissus.

Pour profiter de ses vertus, remplissez une bassine d'une quantité d'eau chaude suffisante pour couvrir vos chevilles, puis ajoutez-y une demi-tasse de sel d'Epsom, et trempez-y les pieds pendant 10 à 20 minutes. Répétez ce bain de pieds, 2 à 3 fois par semaine, en fonction de la gravité de votre état.

Météo



Samedi 5 juin : 24°C

→ Dans la journée :

Très nuageux
max 24°C, ressentie 18°C
Vent modéré de sud

→ Dans la nuit :

Partiellement nuageux
18°C, ressentie 18°C
Vent modéré d'ouest

Alger :

Lever du soleil : 05:29
Coucher du soleil : 20:02

Pourquoi et comment utiliser du curcuma dans mes masques visage ?

Le curcuma c'est le secret de beauté des Indiennes ! En Europe, cette épice est souvent utilisée en cuisine pour relever le goût de certains plats. En revanche, ses nombreuses vertus cosmétiques sont un peu moins populaires en Europe et pourtant, le curcuma peut se transformer en élixir de beauté. On vous en dit plus.

Petits plus non négligeables : le curcuma aide à lutter contre les rides. Son principe antioxydant ralentit le vieillissement de la peau. D'ailleurs, c'est aussi un très bon préparateur solaire car une exposition prolongée aux UV accélère la destruction des cellules cutanées. En prime, appliqué plusieurs fois par semaine, le curcuma va vous donner bonne mine car cette épice booste la mélanine de la peau pour éclairer le teint.

Le masque anti-cernes

Vous marquez facilement et vos cernes assez prononcés obscurcissent votre regard ? Pas la

peine de dépenser votre argent dans des soins hors de prix. Avec quelques ingrédients qui se trouvent au fond de votre placard, vous allez concocter un masque efficace pour faire disparaître les auréoles noires sous vos yeux.

La recette :

Mélangez une cuillère à soupe de poudre de curcuma avec une cuillère à soupe de farine. On vous conseille de la farine de maïs connue pour ses vertus antifongiques. Cette farine est parfaite pour assécher les boutons et absorber l'excès de sébum. Ajoutez 1/2 tasse de lait.

Puis, incorporez une cuillère à café de miel et une cuillère à café d'une huile végétale hydratante pour le contour de l'œil, comme l'huile d'amande douce ou l'huile d'avocat. Appliquez sur le contour des yeux et laissez poser 15 minutes. Enlevez l'excédent de produit avec un linge ou un coton, puis massez pour faire bien pénétrer le reste. Appliquez votre crème habituelle si vous en avez une dédiée spécialement aux cernes.

Recette du jour

TAJINE EL KHOUKH

INGRÉDIENTS

Quelques morceaux de viande d'agneau,
1 oignon, 4 c à s d'huile, sel, poivre,
1 baton de cannelle, 2 poignets de pois chiches (trempés la veille), 1 kg de pommes de terre, 1 c à s de farine, 1 œuf,
20 g de beurre, sel, poivre,
300 g de viande hachée, sel, poivre et une pincée de cannelle, un petit bouquet de persil, 1 blanc d'œuf,
1 gousse d'ail, quelques feuilles de basilic ou de persil pour la décoration.

PRÉPARATION

Epluchez et râpez l'oignon ajoutez ensuite les morceaux de viande, les épices et faites-le revenir dans l'huile dans une marmite, ajoutez les pois chiches et un l d'eau, couvrir et laissez mijoter jusqu'à



cuisson complète de la viande et des pois chiches. Pendant ce temps, faites cuire les pommes de terre découpées en morceaux à l'eau bouillante, réduisez les pommes de terre en purée à la fourchette ou presse légumes, ajoutez l'œuf et la farine, puis les épices. Mélangez bien et réservez. Dans un bol, mélanger la viande hachée au blanc d'œuf, l'ail et les épices et bien malaxer pour incorporer tous les ingrédients. Former des petites boulettes de viande de

la taille de noyaux de pêches. Une fois la viande et les pois-chiches cuits, les retirer de la marmite, portez la sauce à ébullition et jetez dedans les boulettes de viande hachée pour les cuire, égoutter les boulettes et les réserver. Remettre les morceaux de viande et les pois chiches dans la sauce avec la purée de pommes de terre, formez des boulettes de la taille d'un gros abricot et farcir chacune d'entre elle d'une boulette de viande, s'il reste de la viande hachée, la replonger dans la sauce avec le reste des ingrédients.

Rouler les boulettes de pommes de terre farcies dans les œufs battus et la chapelure par la suite et les faire frire pour leur donner une belle couleur dorée. Au moment de servir, décorez de quelques feuilles de basilic ou de persil.

Horaires des prières

Samedi 24 chaoual 1442 :
5 juin 2021

Dhor12h46

Asser16h37

Maghreb20h06

Icha21h45

Dimanche 25 chaoual 1442 :

6 juin 2021

Fedjr03h40

numéros utiles

SANTÉ

Samu :

021.67.16.16/67.00.88

CHU Mustapha :

021.23.55.55

CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

CHU Beni Messous :

021.93.11.90

CHU Baïnem :

021.81.61.13

CHU Kouba :

021.58.90.14

Ambulances :

021.60.66.66

Dépannage Gaz :

021.68.44.00

Dépannage Electricité :

021.68.55.00

Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :

021.61.00.17

Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

Air Algérie

(Réservation)

021.28.11.12

Air France :

021.73.27.20/73.16.10

ENMTV :

021.42.33.11/12

SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El-Djazaïr :

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

Hôtel Hilton :

021.21.96.96

Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

Algérie - Mauritanie 4-1 Belmadi heureux, Martins tête baissée

→ Il était tout heureux, le sélectionneur des Verts Djamel Belmadi. Et comment ne pas l'être alors que son équipe a atomisé la Mauritanie en match amical (4-1) au stade Tchaker de Blida.

«On savait que le match allait être difficile face à une équipe mauritanienne qui a l'habitude de poser des problèmes aux sélections nord-africaines. L'adversaire nous a laissé peu d'espaces, en procédant par un pressing sur le porteur du ballon. Avec une équipe remaniée, dans des lignes et des compartiments, où il n'y a pas eu nécessairement des automatismes, je suis très content de la prestation des joueurs, notamment les nouveaux. Nous n'avons pas été mis en danger, à part le but qu'on leur a donné», déclare le coach avant d'ajouter «la première période aurait pu se terminer sur un score vierge. Les joueurs qui sont entrés ont fait le boulot. C'est un match qui s'est construit dans la durée, et chacun a eu son mot à dire, et son importance». Plus loin, il évoque les nouveaux

venus, «ce soir, j'ai aligné une défense new-look avec la première apparition et titularisation d'Ahmed Touba, et de Bedrane, qui n'ont jamais joué ensemble. Ils n'ont pas été trop inquiétés, ils sont des joueurs réceptifs et ça fait gagner du temps. Je suis content de la prestation de Touba, il est même à l'origine du premier but, c'est de bon augure, il a fait le travail, au même titre que les autres, dont Feghouli, qui a réalisé un bon match lui qui n'a pas été aligné dans son meilleur poste. Je le félicite à l'instar de l'ensemble de l'équipe. On n'encaisse pas souvent de buts, on est souvent imperméable. Je savais qu'ont été largement capables de revenir dans le match, face à une équipe qui n'était pas dangereuse offensivement. Ce sont des choses sur lesquelles on travaille, ce qui explique notre série d'invincibilité. Généralement, quand il y a plusieurs changements dans une équipe, en pensant apporter du sang neuf, on peut tomber dans le piège de la désorganisation, ça peut perturber le groupe, ce soir

ça n'a pas été le cas, grâce à l'état d'esprit des joueurs. Ce n'est pas toujours évident, les joueurs ont été très concentrés. Le groupe s'étoffe tant qu'en qualité qu'en quantité, je vais rencontrer certainement des problèmes, mais des problèmes des riches». Enfin, il termine par évoquer la blessure de Atal «il n'y pas eu de torsion, son genou n'a pas été touché d'un point de vue étirement ligamentaire, il est bien stable, c'est plutôt l'impact qui lui a fait mal. On l'a vu un petit peu handicapé en deuxième période, mais il n'a pas senti de douleurs, il a voulu terminer le match. Je suis content de sa prestation». «Les joueurs ont décidé d'entrer sur le terrain avec l'écharpe de la Palestine, c'était l'idée de la Fédération algérienne, une manière d'apporter notre soutien indéfectible à la cause palestinienne. L'Algérie et la Palestine forment à vrai dire qu'un seul peuple», clôture le sélectionneur national. Pour le sélectionneur de la Mauritanie, Corentin Martins «la concentration nous a fait défaut ce soir,

mes joueurs n'ont pas été assez concentrés après avoir encaissé le premier et le deuxième but. Quand on joue face à l'Algérie, on sait qu'il s'agit du très haut niveau, on apprend beaucoup. On a vu ce soir une équipe algérienne qui excelle dans l'intensité, dans le pressing, très forte dans les transitions. Ce genre de matches vont beaucoup nous servir pour l'avenir, il faut qu'on apprenne. Il y a eu des joueurs algériens de haut niveau qui ont fait leur apparition en deuxième mi-temps, nous avons commis des erreurs, ont été timorés. On a baissé la tête, ce qui a permis à l'Algérie de se renforcer mentalement par la suite et marquer deux autres buts. Nous devons progresser sur cet aspect-là, et garder notre ligne directrice du début de match, chose qu'on pas su faire. On n'a pas su rivaliser. Concernant l'absence du capitaine d'Algérie Riyad Mahrez, on est tous fan de ce joueur, tant mieux qu'il n'était pas en face de nous, sinon il nous aurait fait des misères».

R. S.

Ligue 1 (24^e journée)

Plusieurs entraîneurs sanctionnés

→ Cinq entraîneurs, un secrétaire général et un manager, activant au sein de différents clubs de la Ligue 1 algérienne de football ont été sanctionnés mardi par la Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (CD/LFP) pour diverses infractions aux règlements. Il s'agit de Khelifi Mohamed Touhami (secrétaire général de l'AS Ain M'lila), Abed Badredine (entraîneur-adjoint du CA Bordj Bou-Arréridj), Samir Zaoui (entraîneur de l'ASO Chlef), Chérif Hadjar (entraîneur de la JSM Skikda), Aziz Abbès (entraîneur du NC Magra), Mohamed Benyamina (préparateur physique de l'AS Ain M'lila) et Hicham Bouaoud (manager général de l'ES Sétif). La Commission de discipline s'est réunie le mardi 1^{er} juin à Alger et a prononcé ces sanctions après avoir traité les différentes affaires relatives à la 24^e journée du championnat de Ligue 1. Ainsi, Khelifi (ASAM) est suspendu de terrain et de vestiaire pour un mois ferme à compter

du 1^{er} juin courant, alors que Badredine Abed (CABBA) a pris de deux matches de suspension ferme, avec la complète interdiction de terrain et de vestiaire, pour double contestation de décision. «Une sanction rehaussée d'une amende de 30 000 DA», selon la même source. Idem pour Samir Zaoui (ASO), Chérif Hadjar (JSMS) et Mohamed Benyamina (ASAM) qui ont écopé d'un match de suspension ferme, avec interdiction de terrain et de vestiaire, en plus d'une amende de 30 000 DA, pour «contestations de décision». Pour sa part, Aziz Abbès (NCM) a été suspendu jusqu'à son audition par la Commission de discipline, «lors de la séance du dimanche 6 juin 2021 à 11h», a-t-on encore précisé de même source. Une séance qui sera marquée par l'audition des secrétaires généraux du NC Magra et de la JS Saoura, dans le cadre de l'affaire Hainikoye Soumana, l'attaquant nigérien du NCM, qui a été victime

de propos racistes lors du match ayant opposé ces deux équipes, alors que «le dossier relatif à cette affaire reste ouvert». Pour sa part, le manager général de l'Entente de Sétif, Hicham Bouaoud a été «suspendu pour ses déclarations à la presse» et il sera donc interdit de toute activité liée au sport «jusqu'à son audition par la Commission de discipline, lors de la séance de dimanche prochain (11h)».

Côté joueurs, la sanction la plus lourde de la semaine a été prononcée contre le Nahdiste Islam Boulouden, suspendu pour six matches, dont trois avec sursis, en plus 50 000 DA d'amende. La CD de la LFP dit avoir infligé cette sanction à Boulouden pour «son geste obscène» lors de la défaite de son équipe chez l'ES Sétif (3-2), et pendant laquelle il avait été exclu. ■

MCA : 12 mois de suspension pour Belkheir et Boutaga après l'agression d'un arbitre

L'attaquant du MC Alger Abdelnour Belkheir et son coéquipier gardien de but Ahmed Boutaga, ont écopé chacun d'une suspension de 12 mois pour «agression sur un officiel de match» lors du quart de finale retour de la Ligue des champions de la CAF, le 22 mai dernier à Casablanca contre le WAC, a indiqué la Confédération africaine de football. Réuni le 1^{er} juin, le jury disciplinaire de la CAF a décidé de suspendre les deux joueurs du MC Alger «de toutes les compétitions organisées par la CAF notamment les compétitions interclubs ainsi que les compétitions avec les équipes nationales». Le MC Alger devra également payer une amende de 25 000 dollars pour «conduite inconvenante et regrettable envers l'arbitre du match». Après le coup de sifflet final du match WAC - MCA (1-0), synonyme d'élimination du Mouloudia d'Alger, «Belkheir et Boutaga ont physiquement attaqué l'arbitre en lui donnant des coups de pied à la jambe. L'arbitre avait alors brandi des cartons rouges pour conduite violente», précise la même source.

Affaire ASAM-JSK

Les «Canaris» remportent le match sur tapis vert

→ La JS Kabylie a remporté sur tapis vert son match de la 24^e journée contre l'AS Ain M'lila qui s'était soldé sur le terrain par un résultat nul (1-1), a annoncé mardi soir la Ligue de football professionnel. La JSK avait formulé des réserves contre la participation du joueur Ziad Hamza qui a joué la rencontre alors qu'il était sous le coup d'une suspension automatique. Ce dernier a écopé de quatre matches de suspension ferme, en sus de la sanction initiale (un match ferme), et ce, à compter du 1^{er} juin. «La Commission de discipline a décidé d'annuler le résultat du match, et d'attribuer le gain à la JS Kabylie, qui marque donc trois points, avec un

score de 3-0», a indiqué l'instance dans un communiqué, diffusé sur son site officiel. Pour sa part, et outre la perte de son match par pénalité, l'ASAM s'est vu infliger une défalcation de trois points, ainsi qu'une amende de 300 000 DA. Les «Rouge et Noir» ont écopé d'une autre amende, de l'ordre de 40 000 DA, pour «conduite incorrecte de l'équipe» lors du même match, comptant pour la 24^e journée de Ligue 1. Ainsi, avec ces nouvelles décisions, la JSK gagne une place au classement général et se retrouve 4^e avec 41 points, alors que l'ASAM recule au 11^e rang, qu'elle occupe seule, avec désormais 31 points. ■

Football

Mahrez dans le Onze africain d'Europe de la saison 2020-21

→ L'attaquant international algérien de Manchester City Riyad Mahrez figure dans le Onze africain d'Europe de la saison 2020-21, établi par le magazine France Football jeudi. Champion d'Angleterre et finaliste (malheureux) de la Ligue des champions, une performance qui doit beaucoup à ses buts décisifs notamment contre le PSG, le capitaine des Verts d'Algérie a confirmé qu'il avait su s'épanouir sous Guardiola et surtout, s'adapter et diversifier le périmètre de son jeu sans se renier. Animateur, passeur et buteur, il n'a jamais joué aussi juste que maintenant, a écrit FF dans son édition en ligne. Un autre international algérien a été retenu mais comme remplaçant, il s'agit de Ramy Bensebaini, auteur d'une bonne saison avec son équipe (Borussia M'Gladbach/ Allemagne),

avec laquelle, il a inscrit quatre buts dont deux en Ligue des champions. Outre Mahrez, le Onze africain d'Europe de la saison 2020-2021 comprend également : Edouard Mendy (Sénégal/Chelsea), Achraf Hakim (Maroc/Inter), Kalidou Koulibaly (Sénégal/Naples), Edmond Tapsoba (Burkina Faso/Leverkusen), Reinildo (Mozambique/Lille), Amadou Haidara (Mali/Leipzig), Frank Kessi (Côte d'Ivoire/Milan), Ihels Bebou (Togo/Hoffenheim), Youssef En-Nesyri (Maroc/Séville), Mohamed Salah (Egypte/Liverpool). Le meilleur joueur africain de la CAF de la saison 2020-2021 figure probablement dans ce Onze africain. **Remplaçants** : Bounou (Maroc), Boupenda (Gabon), Bensebaini (Algérie), Kakuta (Congo), Ndidi (Nigeria), Simy O, Onuachu (Nigeria). ■

EN DEUX MOTS

Matches amicaux : Des arbitres égyptiens pour Algérie-Mali et Tunisie-Algérie

Les deux prochaines rencontres amicales de la sélection algérienne contre respectivement le Mali (6 juin) et la Tunisie (11 juin) seront dirigées par des arbitres égyptiens, a indiqué la Fédération algérienne de football jeudi. Le match amical devant opposer l'Algérie au Mali le 6 juin à 20h45 au stade Mustapha-Tchaker de Blida sera dirigé par un trio arbitral égyptien sous la conduite de Ahmed El Ghandour. Le directeur de jeu égyptien sera assisté par ses deux compatriotes, Samir Gamal et Abdelfatah Hani. Le quatrième arbitre est également égyptien Nouredine Ibrahim. La rencontre Tunisie-Algérie, prévue le 11 juin au stade Olympique Hamadi-Aguerbi de Radès (20h30), a été confiée à Mohamed Maarouf, assisté de Youssef El Bosaty et Samir Gamal. Quant au quatrième arbitre, ce sera le Tunisien Naïm Hosni. Ces rencontres s'inscrivent dans le programme de préparation des Verts pour le 2^e tour des éliminatoires de la Coupe du monde Qatar-2022, dont le coup d'envoi a été reporté de juin à septembre prochain.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. **Membres fondateurs** : Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki** Directeur commercial : **Ouahid Kouba**. Composition PAO **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL**. Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République**, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Football

Mahrez dans le Onze africain d'Europe de la saison 2020-21

le match à suivre football

Affaire ASAM-JSK

Les «Canaris» remportent le match sur tapis vert

MCA

12 mois de suspension pour Belkheir et Boutaga après l'agression d'un arbitre

Un 25^e match consécutif sans défaite pour la bande à Belmadi !

→ Auréolés de leur titre de champion, ils n'ont pas pu refaire le match de la Coupe d'Afrique des nations 2019, la parole étant donnée à des joueurs que le sélectionneur voudrait tester. Un but en première mi-temps.

Un but pour faire sortir les Mauritaniens de leur territoire, et enfin un but pour faire espérer un spectacle qui devenait rare tout au long de la première minute. Les Verts proposés par Djamel Belmadi pour cette rencontre amicale étaient en effet, à ce niveau de la réflexion du sélectionneur.

Avec un Onze de départ fortement remanié où seuls Feghouli, Slimani et Atal faisaient figure de cadres, les Fennecs avaient du mal à prendre le contrôle de la partie, à l'image de Slimani, après une récupération d'Atal dans la surface, qui échouait dans le petit filet (2'). Le spectacle attendu était absent durant les 45 minutes, une rencontre-test des joueurs à qui une chance est donnée pour faire partie du groupe et surtout de se lancer dans la concurrence.

Une seconde mi-temps totalement différente

La seconde mi-temps, certes complément différente de la première étape avec les 3 buts, et surtout avec la mise en scène d'une nouvelle stratégie, qui chassa la première, voire décalée de la première qui n'avait pas convaincu, notamment attendue pour la relance de l'équipe nationale dans son triptyque des matches amicaux du mois de juin.

En quelques minutes, les Verts prennent le contrôle du match et réussissent à s'imposer sur tout le périmètre, et finir par surclasser leur adversaire (4-1), ce jeudi en match amical à Blida. Les quatre buts inscrits n'avaient pas assuré le spectacle, souvent pris au piège par une équipe mauritanienne qui trouvait plaisir



■ Les Verts toujours euphoriques.

(Photo > D. R.)

à jouer avec les champions, et c'était pour elle, une parfaite occasion de passer au réglage technique en prévision des matches à venir. Le sélectionneur l'avait reconnu avant la rencontre en soulignant que ce duel face aux Algériens allait lui permettre de procéder à des réglages et surtout jouer avec les champions et aussi une occasion de nous situer par rapport à notre dernière sortie, en Egypte lors dans le cadre de la CAN-2019.

Les buts qui rassurent

55^e minute, Feghouli assumant son statut de capitaine, assure l'essentiel en inscrivant un joli but ouvrant le score de la tête en deux temps avant la mi-temps (1-0, 40e).

Au retour des vestiaires en s'offrant une frappe lointaine, Yacoub Sidi, consécutive à une relance ratée, pour offre l'égalisa-

tion aux Mourabitounes (1-1, 56^e) sur une erreur de Oukidja, titulaire dans le but algérien en l'absence de M'bolhi.

Et de 25 pour l'Algérie !

Dès la seconde mi-temps, la circulation de la balle devenait de plus en plus mesurée et rapide. La mécanique commença à s'installer sur ses rails et redémarra vers les buts adverses. On ne doute pas de cette star de Feghouli qui déstabilise, par son second but, toute la défense mauritanienne, et ce sur une action de Slimani, les Verts reprennent donc confiance dès cet instant consécutivement à ce second but de Feghouli.

Le schéma tactique change de style de jeu avec les entrées de Bounedjah et Ounas, les vainqueurs de la CAN-2019 lesquels se montraient de plus en plus incisifs et le second nommé signait le

but du break de près après un bon travail de Ferhat (3-1, 60^e). Durant une fin de match où les occasions pleuvaient sur le but mauritanien, Bounedjah enfonçait même le clou en profitant d'un numéro de Belaïli côté gauche (4-1, 70^e). Même si Oukidja devait s'employer sur la fin avec une belle parade face à Niass, la victoire algérienne ne souffrait d'aucune contestation.

Prochaine étape : dimanche face au Mali. Un autre match, mais aussi un autre virage plus dangereux à négocier. De son côté, la Mauritanie affrontera le Liberia le 11 juin.

H. Hichem

A voir

■ La chaîne L'Equipe : Allemagne - Danemark à 20h

■ RMC sport 1 : Transversales à 20h

La Der

JM Oran-2022 : Des actions communes du COJM et de la FAF au menu de la campagne de promotion

Le Comité d'organisation des Jeux méditerranéens prévus à Oran en 2022 et la Fédération algérienne de football se sont entendus pour élaborer un programme d'actions à entreprendre ensemble, pour la promotion de la 19^e édition des JM, a-t-on appris jeudi de l'instance footballistique nationale. Dans cette optique, le directeur général du COJM, Salim Iles, accompagné de proches collaborateurs, a tenu mercredi à Alger une réunion avec des responsables de la FAF en prévision du lancement d'une campagne commune pour la promotion des JM avant une année du rendez-vous méditerranéen, a-t-on ajouté de même source. La campagne en question devrait être enclenchée à l'occasion de l'inau-

guration du nouveau stade d'Oran (40 000 places) qui abritera le 16 juin en cours la première rencontre amicale de la sélection nationale des joueurs locaux, (version Madjid Bougherra), face au Burundi.

Le COJM a été assuré, pour l'occasion, du soutien de la FAF et de la sélection algérienne pour contribuer à une meilleure promotion possible de la 19^e édition programmée du 25 juin au 5 juillet 2022, a-t-on encore souligné.

Le match amical de la sélection nationale (A) face au Burundi précédera d'une dizaine de jours le début du compte à rebours des JM, une opportunité que le COMJ veut tirer à profit pour passer à la vitesse supérieure en matière de

promotion du rendez-vous méditerranéen avant une année de leur déroulement. En février dernier, et en marge de sa visite au nouveau stade d'Oran, l'entraîneur de la sélection nationale première, Djamel Belmadi, s'était dit disponible à apporter sa contribution et celle de ses joueurs, champions d'Afrique, dans la réussite des JM en associant leur image de marque à l'évènement, rappelle-t-on.

Des joueurs de l'équipe nationale, notamment ceux natis d'Oran, tels que Baghdad Bounedjah et Youcef Belaïli, devraient bientôt participer à des spots publicitaires dans le cadre de la campagne de promotion des JM, a-t-on fait savoir.